

**MEMORIAL**

**Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg**

**RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS**

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

**C — N° 644****25 avril 2002****SOMMAIRE**

<b>ABC Container, GmbH, Grevenmacher . . . . .</b>	<b>30880</b>	<b>Escape International S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>30888</b>
<b>ABN AMRO Investment Funds S.A., Luxembourg-Kirchberg . . . . .</b>	<b>30875</b>	<b>Euro-Sanit, S.à r.l., Kayl . . . . .</b>	<b>30878</b>
<b>Accessoires Hilges, S.à r.l., Strassen . . . . .</b>	<b>30883</b>	<b>Eurobridge, Sicav, Luxembourg . . . . .</b>	<b>30874</b>
<b>Air Cargo Services Luxembourg S.A., Munsbach . . . . .</b>	<b>30879</b>	<b>European Estonian Investments S.A.H., Luxembourg . . . . .</b>	<b>30869</b>
<b>Air Tools S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>30885</b>	<b>European Estonian Investments S.A.H., Luxembourg . . . . .</b>	<b>30869</b>
<b>Altmeyer, S.à r.l., Greiveldange . . . . .</b>	<b>30879</b>	<b>Exact (Luxembourg) , S.à r.l., Luxembourg . . . . .</b>	<b>30866</b>
<b>Auto-Commercial, S.à r.l., Pontpierre . . . . .</b>	<b>30884</b>	<b>Fidact Holding Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>30875</b>
<b>Aviation Associates, S.à r.l., Sandweiler . . . . .</b>	<b>30877</b>	<b>Financière Naturam S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>30869</b>
<b>Bastelkiste, GmbH, Luxembourg . . . . .</b>	<b>30876</b>	<b>Fine Chemicals Trading International S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>30889</b>
<b>Bâti-Pose, S.à r.l., Esch-sur-Alzette . . . . .</b>	<b>30881</b>	<b>Fine Chemicals Trading International S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>30889</b>
<b>Bâtisystem, S.à r.l., Bergem . . . . .</b>	<b>30881</b>	<b>Fine Chemicals Trading International S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>30889</b>
<b>Beda Regiebauluxembourg, S.à r.l., Grevenmacher . . . . .</b>	<b>30883</b>	<b>Fine Chemicals Trading International S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>30890</b>
<b>Belaluna S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>30886</b>	<b>Fintrag S.A.H., Luxembourg . . . . .</b>	<b>30870</b>
<b>Belaluna S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>30886</b>	<b>G.I. Beteiligung S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>30868</b>
<b>Belaluna S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>30886</b>	<b>G.I. Beteiligung S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>30868</b>
<b>Belvit Holding S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>30892</b>	<b>Gaspar Deux Mille, S.à r.l., Esch-sur-Alzette . . . . .</b>	<b>30876</b>
<b>Belvit Holding S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>30892</b>	<b>Gold Properties S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>30870</b>
<b>BNP Portfolio, Sicav, Luxembourg . . . . .</b>	<b>30866</b>	<b>Greensleave S.A.H., Luxembourg . . . . .</b>	<b>30870</b>
<b>Braun Marco, S.à r.l., Mertert . . . . .</b>	<b>30878</b>	<b>Greensleave S.A.H., Luxembourg . . . . .</b>	<b>30870</b>
<b>Burton, S.à r.l., Grevenmacher . . . . .</b>	<b>30877</b>	<b>Immo-5 S.A., Esch-sur-Alzette . . . . .</b>	<b>30876</b>
<b>Businet Holding S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>30897</b>	<b>Immo-Sharp S.A., Hunsdorf . . . . .</b>	<b>30877</b>
<b>Cassian Finance S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>30895</b>	<b>Infigest S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>30875</b>
<b>Catalpa, S.à r.l., Luxembourg . . . . .</b>	<b>30893</b>	<b>Inter Global Fund Conseil S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>30912</b>
<b>Centre Européen du Pneu d'Occasion S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>30893</b>	<b>Inter Global Fund Conseil S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>30912</b>
<b>Cobasol, S.à r.l., Luxembourg . . . . .</b>	<b>30894</b>	<b>Inter-Service M. Junk, GmbH, Dudelange . . . . .</b>	<b>30884</b>
<b>Coiffure Exclusive, S.à r.l., Esch-sur-Alzette . . . . .</b>	<b>30901</b>	<b>Intesa Luxembourg Fund, Sicav, Luxembourg . . . . .</b>	<b>30872</b>
<b>Commerzbank Alternative Strategies . . . . .</b>	<b>30894</b>	<b>ISGHL S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>30900</b>
<b>Construction Darma Holding S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>30869</b>	<b>ITU-Lux, S.à r.l., Oberanven . . . . .</b>	<b>30877</b>
<b>Corporation for Industrial Investments Holding S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>30872</b>	<b>Lamint, S.à r.l., Luxembourg . . . . .</b>	<b>30874</b>
<b>Corporation for Industrial Investments Holding S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>30872</b>	<b>LB Engineering, S.à r.l., Contern . . . . .</b>	<b>30876</b>
<b>Dachtechnic, S.à r.l., Gonderange . . . . .</b>	<b>30882</b>	<b>Livaro Investments S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>30892</b>
<b>Décobois S.A. (Menuiserie) . . . . .</b>	<b>30871</b>	<b>Löffler, S.à r.l., Mamer . . . . .</b>	<b>30880</b>
<b>EIM Holding Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>30887</b>	<b>M Design, S.à r.l., Medingen . . . . .</b>	<b>30885</b>
<b>Engko, S.à r.l., Olm . . . . .</b>	<b>30879</b>	<b>Maintenance S.A., Munsbach . . . . .</b>	<b>30879</b>
		<b>(The) Majestic Holding S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>30894</b>
		<b>Malmarend S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>30871</b>

Marques & Silva, S.à r.l., Hesperange . . . . .	30878	Rubicor Investment S.A., Luxembourg . . . . .	30889
Marwin Bau, S.à r.l., Mondorf-les-Bains . . . . .	30880	S.C.I. Résidences Ehlinger, Luxembourg . . . . .	30908
Menuiserie Manou Majerus, S.à r.l., Medingen . . . . .	30885	Saiclo Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .	30867
Merp, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	30897	Sauber Metzlerlei, S.à r.l., Moutfort . . . . .	30881
Midway S.A., Luxembourg . . . . .	30890	(G.) Scheuer, S.à r.l., Ehlinge/Mess . . . . .	30878
Midway S.A., Luxembourg . . . . .	30893	Search Consult International S.A., Luxembourg . . . . .	30885
Mumtaz S.A., Luxembourg . . . . .	30896	Season International S.A.H., Luxembourg . . . . .	30873
Navitours, S.à r.l., Remich . . . . .	30880	Select Charter S.A., Luxembourg . . . . .	30868
Newmed S.A., Luxembourg . . . . .	30873	Select Commerce S.A., Esch-sur-Alzette . . . . .	30884
Nor West Holding S.A., Luxembourg . . . . .	30890	Sinterama S.A., Luxembourg . . . . .	30893
Nor West Holding S.A., Luxembourg . . . . .	30891	Springfield Holding S.A., Luxembourg . . . . .	30895
Nor West Holding S.A., Luxembourg . . . . .	30891	STK-Metall, S.à r.l., Niederanven . . . . .	30882
Nor West Holding S.A., Luxembourg . . . . .	30891	Surf-In S.A., Luxembourg . . . . .	30884
Nor West Holding S.A., Luxembourg . . . . .	30892	Surfbizzact, S.à r.l., Ehlerange . . . . .	30878
Orfea Investments S.A., Luxembourg . . . . .	30896	Tamarind Holding S.A., Luxembourg . . . . .	30895
Owar S.A., Luxembourg . . . . .	30902	Technoconsult, S.à r.l., Differdange . . . . .	30883
Papillo, S.à r.l., Bertrange . . . . .	30883	Tega S.A., Esch-sur-Alzette . . . . .	30873
Parsimonium S.A., Luxembourg . . . . .	30871	The Charter Corporation S.A., Luxembourg . . . . .	30867
Peinture Dewald, S.à r.l., Esch-sur-Alzette . . . . .	30884	Tilo S.A., Luxembourg . . . . .	30887
Peters, S.à r.l., Wasserbillig . . . . .	30876	Tilo S.A., Luxembourg . . . . .	30887
Pfizer Warner Lambert Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	30900	Tilo S.A., Luxembourg . . . . .	30887
Porte de Pétange S.A., Bascharage . . . . .	30907	Toiture Eich Nico, S.à r.l., Tuntange . . . . .	30883
Power Holding S.A., Luxembourg . . . . .	30900	Toiture Plus, S.à r.l., Ehlerange . . . . .	30881
Presss, S.à r.l., Grevenmacher . . . . .	30877	Tosseng, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	30871
Promolease S.A., Luxembourg . . . . .	30896	Trigatti Frères, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	30879
Provemo, S.à r.l., Esch-sur-Alzette . . . . .	30881	V & B Putz Design, GmbH, Grevenmacher . . . . .	30880
Rix J. et Cie, S.à r.l., Soleuvre . . . . .	30882	Velt, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	30882
Rodange-Finance S.A., Rodange . . . . .	30888	Wilmington S.A., Luxembourg . . . . .	30895
Rosa Invest Holding S.A., Luxembourg . . . . .	30896	World Wide Shares Holding S.A., Luxembourg . . . . .	30888
Royale Actions & Participations Holding S.A., Luxembourg . . . . .	30874	Xavier Brasseur II S.A., Differdange . . . . .	30882

**EXACT (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1746 Luxembourg, 2, rue J. Hackin.  
R. C. Luxembourg B 70.392.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2002, vol. 563, fol. 50, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 janvier 2002.

ABN AMRO TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

(06126/683/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

**BNP PORTFOLIO, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.  
R. C. Luxembourg B 47.390.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 décembre 2001*

L'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est tenue en date du 27 décembre 2001 a décidé de convertir le capital social en Euro et en conséquence, d'adapter l'article 5 paragraphe 2 et avant-dernier paragraphe et l'article 26 des statuts de la société.

Pour extrait conforme

Pour BNP PORTFOLIO

BNP PARIBAS FUND ADMINISTRATION S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2002, vol. 563, fol. 54, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06158/009/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

**SAICLO LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 70, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 68.653.

Il résulte du procès-verbal du Conseil d'Administration qui s'est tenue par voie circulaire en date du 9 novembre 2001 conformément à l'article 13 des statuts de la société, que:

«Le Conseil d'Administration donne, par la présente, les pouvoirs suivants à Monsieur Paolo Pengo, pour lui permettre d'exercer à Luxembourg pour le compte de la société, uniquement dans le cadre des engagements suivants n'excédant pas le montant de 100.000,- USD:

1. Etablir et signer, modifier et mettre fin à des contrats relatifs à l'ouverture de comptes courant et dépositaire auprès des banques et de la poste
  2. Réaliser des opérations de débit et de crédit sur les comptes courants ouverts auprès des banques et de la poste dans les limites fixées
  3. Réclamer le paiement des dettes
  4. Emettre des lettres de change pour la collecte des sommes conformément aux clauses contractuelles
- Emettre des billets à ordre et accepter des lettres de changes pour les paiements résultant de l'obligation suivante à des contrats ou liés à des commandes auprès de fournisseurs, réception et endossement au comptant, transfert et encaissement de lettres de change et de billet à ordre, faire émettre des garanties sur biens, les accepter et les endosser par le transfert ou obtenir des avances d'argent sur bases des garanties ainsi émises
5. Emettre, endosser et encaisser des chèques bancaires, veiller à l'émission, l'endossement et à l'encaissement de traites bancaires
  6. Déposer des garanties en liquide ou sous forme de titres
  7. Déposer des obligations d'Etats ou privé et en général; prélever le même
  8. Encaisser l'argent, les ordres de paiement, les chèques de toutes sortes et garantir des dépôts de toute société publique ou privée et exonérer le bénéficiaire de toutes responsabilités, émettre des accusés de réceptions et des quittances valables.
  9. Exécuter toute sorte de transaction liée à l'envoi, la répartition et le retrait de biens, titres, paquet, effets et lettres recommandés et assurés auprès de douanes, des compagnies de transport en général et bureau de poste et de télégraphe.
  10. Lancer des procédures juridictionnelles, faire appels devant les instances judiciaires ou administratives
  11. Représenter le Mandant devant les instances judiciaires et administratives dans les affaires liées au droit du travail
  12. Emettre des contestations, donner des instructions pour l'émission de convocation, prendre des mesures conservatoires et exécutoires ou les abroger
  13. Participer à des procédures de faillites et lutter contre les procédures des créanciers et dettes
  14. Fournir des informations mensuelles aux actionnaires quant à la comptabilité et au «cash-flow», tel que demandé par le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration a également décidé de révoquer la procuration donnée à Monsieur Paolo Carminati par vote unanime par voie circulaire en date du 9 avril 1999.»

Pour inscription - réquisition.

Enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 21, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05935/000/43) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

**THE CHARTER CORPORATION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 78.096.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg le 19 novembre 2001 que:

Le mandat des Administrateurs étant venu à échéance, sont appelées à la fonction d'Administrateur, les personnes suivantes:

Monsieur Pascal Wiscour-Conter, licencié en sciences commerciales et financière, établi au 42, Grand-rue, L-1660 Luxembourg.

Monsieur Mamadou Dione, comptable, établi au 42, Grand-rue, L-1660 Luxembourg.

Monsieur Marc Robert, capitaine d'armement, établi au 42, Grand-rue, L-1660 Luxembourg.

Leur mandat prendra fin avec l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2002.

Le mandat du Commissaire aux Comptes étant venu à échéance, est appelée à la fonction de Commissaire aux Comptes la personne suivante:

LUX-AUDIT REVISION, S.à r.l., sis 257, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

Son mandat prendra fin avec l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2002.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg, le 19 novembre 2001 que:

En vertu de l'autorisation qui lui a été conférée par l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue au siège social le 19 novembre 2001, le Conseil nomme Monsieur Pascal Wiscour-Conter, licencié en sciences commerciales et financière, établi au 42, Grand-rue, L-1660 Luxembourg «administrateur-délégué».

Le Conseil lui délègue la totalité de la gestion journalière de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion, avec plein pouvoir d'engager la société individuellement sous sa seule signature conformément aux dispositions des statuts et des décisions de l'Assemblée Générale prises en application de l'article 15 des statuts, à savoir vis-à-vis des tiers, la société est engagée par les signatures conjointes de deux administrateurs, dont nécessairement celle de l'Administrateur-Délégué, ou par les signatures conjointes d'un administrateur et d'un fondé de pouvoir, par la signature individuelle d'un administrateur ou d'un mandataire de la Société dûment autorisé à cette fin, ou par la signature individuelle d'une personne à qui un pouvoir spécial a été conféré par le Conseil d'Administration ou son représentant, mais seulement dans les limites de ces pouvoirs. Tous les actes relevant de l'achat, la vente et l'hypothèque de navires ainsi que toutes prises de crédit et toute décision relative au régime des pouvoirs sur les différents comptes bancaires devront requérir l'accord préalable de l'Assemblée Générale des Actionnaires.

Pour inscription - réquisition

Enregistré à Luxembourg, le 10 janvier 2002, vol. 563, fol. 29, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05937/000/37) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**SELECT CHARTER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 70.329.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg, le 15 novembre 2001 que:

La démission de Madame Daniela Panigada en sa qualité d'Administrateur est acceptée. Décharge de sa gestion, lui sera accordée lors de la prochaine Assemblée Générale clôturant l'exercice clos au 31 décembre 2000.

Est coopté, en remplacement de l'Administrateur démissionnaire, Monsieur Mamadou Dione, comptable, établi au 42, Grand-rue, L-1660 Luxembourg. Son mandat sera confirmé lors de la prochaine Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturant au 31 décembre 2000.

Pour inscription - réquisition

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2002, vol. 563, fol. 25, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05936/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**G.I. BETEILIGUNG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 55.517.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2002, vol. 563, fol. 45, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 janvier 2002.

Pour G.I. BETEILIGUNG S.A.

Société Anonyme

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

P. Frédéric / C. Day-Royemans

(05944/006/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**G.I. BETEILIGUNG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 55.517.

Le texte des statuts coordonnés a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 janvier 2002.

Pour G.I. BETEILIGUNG S.A.

Société Anonyme

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

P. Frédéric / C. Day-Royemans

(05949/006/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**FINANCIERE NATURAM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 59.520.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue le 5 avril 2001 à 16.00 heures à Luxembourg*

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente assemblée.

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de les renouveler pour un terme venant à échéance à l'Assemblée Générale Statutaire approuvant les comptes arrêtés au 31 décembre 2001.

*Pour le Conseil d'Administration*

*Signature / Signature*

*Administrateur / Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2002, vol. 563, fol. 43, case 8. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(05938/009/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**CONSTRUCTION DARMA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 46.336.

—  
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2002, vol. 563, fol. 45, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 janvier 2002.

*Pour CONSTRUCTION DARMA HOLDING S.A.*

*Société Anonyme Holding*

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

P. Frédéric / C. Day-Royemans

(05941/006/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**EUROPEAN ESTONIAN INVESTMENTS S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 47.254.

—  
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2002, vol. 563, fol. 45, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 janvier 2002.

*Pour EUROPEAN ESTONIAN INVESTMENTS S.A.*

*Société Anonyme Holding*

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

P. Frédéric / C. Day-Royemans

(05942/006/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**EUROPEAN ESTONIAN INVESTMENTS S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 47.254.

—  
Le texte des statuts coordonnés a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour EUROPEAN ESTONIAN INVESTMENTS S.A.*

*Société Anonyme Holding*

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

P. Frédéric / C. Day-Royemans

(05950/006/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**FINTRAG S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 22.298.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2002, vol. 563, fol. 45, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 janvier 2002.

*Pour FINTRAG S.A.*

*Société Anonyme Holding*

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

P. Frédéric / C. Day-Royemans

(05943/006/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**GOLD PROPERTIES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 76.462.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2002, vol. 563, fol. 45, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 janvier 2002.

*Pour GOLD PROPERTIES S.A.*

*Société Anonyme*

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

P. Frédéric / C. Day-Royemans

(05945/006/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**GREENSLEAVE S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 37.707.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2002, vol. 563, fol. 45, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 janvier 2002.

*Pour GREENSLEAVE S.A.*

*Société Anonyme Holding*

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

P. Frédéric / C. Day-Royemans

(05946/006/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**GREENSLEAVE S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 37.707.

Le texte des statuts coordonnés a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 janvier 2002.

*Pour GREENSLEAVE S.A.*

*Société Anonyme Holding*

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

P. Frédéric / C. Day-Royemans

(05948/006/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**MALMAREND S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 33.147.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2002, vol. 563, fol. 45, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 janvier 2002.

Pour MALMAREND S.A.

Société Anonyme

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

P. Frédéric / C. Day-Royemans

(05947/006/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**DECOBOIS S.A. (MENUISERIE), Société Anonyme.**

Le siège de la société DECOBOIS S.A. ( MENUISERIE) n'est plus au 84, Grand-rue à L-1660 Luxembourg, le contrat de domiciliation ayant été résilié par courrier du 8 janvier 2002.

Luxembourg, le 14 janvier 2002.

M<sup>e</sup> J. Choucroun.

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2002, vol. 563, fol. 43, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05953/999/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**PARSIMONIUM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 47.003.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 8 janvier 2002*  
*Résolutions*

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2000/2001 comme suit:

*Conseil d'administration*

M. Lorenzo Castellini, entrepreneur, demeurant à Rome (Italie), président et administrateur-délégué;

Mme Maria Gabriella Attardi, fiscaliste, demeurant à Rome (Italie), administrateur;

M. Massimo Longoni, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur.

*Commissaire aux comptes*

MONTBRUN REVISION, S.à r.l., 11, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg

Pour extrait conforme

Pour PARSIMONIUM S.A.

Société Anonyme

Signature / Signature

Un administrateur / Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2002, vol. 563, fol. 53, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05955/024/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**TOSENG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1342 Luxembourg, 63, rue de Clausen.  
R. C. Luxembourg B 45.881.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 9 janvier 2002, vol. 177, fol. 14, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2002.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(05975/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**CORPORATION FOR INDUSTRIAL INVESTMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 60.285.

—  
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2002, vol. 563, fol. 59, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2002.

*Pour CORPORATION FOR INDUSTRIAL INVESTMENTS HOLDING S.A.*

*Société Anonyme*

**SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE**

*Société Anonyme*

*Banque Domiciliataire*

*Signatures*

(05954/024/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**CORPORATION FOR INDUSTRIAL INVESTMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 60.285.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 27 décembre 2001*  
*Résolutions*

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur la dissolution de la société comme suit:

*Conseil d'administration*

MM. Federico Franzina, employé privé, demeurant à Luxembourg, président;  
Germain Birgen, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;  
Carlo Santoiemma, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur.

*Commissaire aux comptes*

MONTBRUN REVISION, S.à r.l., 11, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg

Pour extrait conforme

*Pour CORPORATION FOR INDUSTRIAL INVESTMENTS HOLDING S.A.*

*Société Anonyme*

**SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE**

*Société Anonyme*

*Banque Domiciliataire*

*Signatures*

Enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2002, vol. 563, fol. 59, case 8. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(05960/024/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**INTESA LUXEMBOURG FUND, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 77.033.

—  
*Extrait du Procès-verbal des décisions prises par le Conseil d'administration en date du 3 décembre 2001*

Le siège social est transféré de 12, rue Goethe, L-1637 Luxembourg aux 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2002.

Luxembourg, le 11 janvier 2002.

*Pour INTESA LUXEMBOURG FUND, SICAV*

**SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE**

*Société Anonyme*

*Banque Domiciliataire*

*Signatures*

Enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2002, vol. 563, fol. 53, case 9. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(05961/024/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---



**SEASON INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 42.535.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 27 décembre 2001*  
*Résolutions*

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2001 comme suit:

*Conseil d'administration*

MM. Patrick Ehrhardt, employé privé, demeurant à Luxembourg, président;  
Germain Birgen, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;  
Carlo Santoiemma, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur.

*Commissaire aux comptes*

MONTBRUN REVISION, S.à r.l., 11, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg

Pour extrait conforme

Pour SEASON INTERNATIONAL S.A.

Société Anonyme Holding

Signature / Signature

Un administrateur / Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2002, vol. 563, fol. 53, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05957/024/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**NEWMED S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 61.875.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 27 décembre 2001*  
*Résolutions*

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2001 comme suit:

*Conseil d'administration*

MM. Federico Franzina, employé privé, demeurant à Luxembourg, président;  
Germain Birgen, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;  
Carlo Santoiemma, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;  
Simone Strocchi, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur.

*Commissaire aux comptes*

DELOITTE & TOUCHE S.A., 3, route d'Arlon, L-8009 Strassen.

Pour NEWMED S.A.

Société Anonyme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque Domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2002, vol. 563, fol. 53, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05958/024/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**TEGA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4149 Esch-sur-Alzette, Z.I. Um Monkeler.  
R. C. Luxembourg B 64.796.

—  
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 9 janvier 2002, vol. 177, fol. 14, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2002.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(05976/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**LAMINT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 44.462.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale des associés tenue le 20 décembre 2001*  
*Résolutions*

Les mandats des gérants et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2001 comme suit:

*Conseil de gérance*

MM. Carlo Lamberti, dirigeant, demeurant à Albizzate (Italie), gérant;  
Patrick Ehrhardt, employé privé, demeurant à Luxembourg, gérant;  
Simone Strocchi, employé privé, demeurant à Luxembourg, gérant.

*Commissaire aux comptes*

DELOITTE & TOUCHE S.A., 3, route d'Arlon, L-8009 Strassen.

Pour extrait conforme

*Pour LAMINT, S.à r.l.*

*Société à responsabilité limitée*

*Signature / Signature*

*Un gérant / Un gérant*

Enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2002, vol. 563, fol. 53, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05959/024/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**EUROBRIDGE, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 58.206.

—  
*Extrait du Procès-verbal des décisions prises par le Conseil d'administration en date du 16 octobre 2001*

Le siège social est transféré de 12, rue Goethe, L-1637 Luxembourg aux 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg avec effet au 10 décembre 2001.

Luxembourg, le 11 janvier 2002.

*Pour EUROBRIDGE, SICAV*

**SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE**

*Société Anonyme*

*Banque Domiciliaire*

*Signatures*

(05962/024/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**ROYALE ACTIONS & PARTICIPATIONS HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 33, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 37.900.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 7 janvier 2002*

- L'Assemblée Générale a décidé de transférer le siège social du 10, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg, au 33, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

- L'Assemblée Générale a décidé d'accepter la démission du commissaire aux comptes INTERNATIONAL AUDITING SERVICES S.A., Road Town, Tortola (BVI), et lui a accordé décharge pleine et entière de sa mission accomplie.

- A été nommée en tant que nouveau commissaire aux comptes la société EUROCOMPTE S.A., avec siège social à Luxembourg, 33, allée Scheffer. Elle terminera le mandat de son prédécesseur.

- L'Assemblée Générale a décidé d'accepter la démission des administrateurs MM. Christian Faltot, Philip Croshaw et Simon Peter Elmont et leur a accordé décharge pleine et entière de leur mission accomplie.

- Ont été nommés en qualité de nouveaux administrateurs MM. Claude Schmit, dirigeant de sociétés, demeurant à L-Senningerberg, Sylvain Kirsch, dirigeant de société, demeurant à L-Luxembourg, et Jean-Paul Kill, avocat, demeurant à L-Luxembourg. Ils termineront le mandat de leurs prédécesseurs.

Luxembourg, le 7 janvier 2002.

*Pour le Conseil d'Administration*

*Signature*

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2002, vol. 563, fol. 49, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06025/576/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**ABN AMRO INVESTMENT FUNDS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg-Kirchberg, 46, avenue J.F. Kennedy.  
R. C. Luxembourg B 38.239.

Par décision du Conseil d'Administration en date du 4 septembre 2000, il a été décidé de transférer le siège social de la société ABN AMRO INVESTMENT FUNDS S.A. auparavant situé 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg-Kirchberg, à l'adresse suivante: 46, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg-Kirchberg.

Suite à la démission de Monsieur Bart Renner de son poste d'administrateur-délégué du Conseil d'Administration de ABN AMRO INVESTMENT FUNDS S.A. en date du 22 juin 2000, il a été décidé par l'Assemblée Générale des actionnaires de ABN AMRO INVESTMENT FUNDS S.A. réuni le 19 juin 2000, de ratifier la nomination de Monsieur Richard Goddard en tant qu'administrateur-délégué en remplacement de Monsieur Bart Renner.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2002, vol. 563, fol. 54, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05963/683/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

**INFIGEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.  
R. C. Luxembourg B 41.589.

## EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société qui s'est tenue au siège social le 21 décembre 2001 que:

Le capital social de la société est converti de francs luxembourgeois en euros avec effet au premier janvier 2002 et par application du taux de change officiel d'un euro = 40,3399 LUF.

Il a été également décidé, conformément à l'article 1<sup>er</sup> (I) alinéa 2 de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros, d'augmenter le capital social par incorporation de réserves à concurrence de trois mille cent cinquante-neuf euros soixante et onze cents (3.159,71 EUR) de manière à le porter désormais à trois cent soixante-quinze mille euros (375.000,- EUR) représenté par cent cinquante mille (150.000) actions d'une valeur nominale de deux euros cinquante cents (2,50 EUR) chacune.

L'article 3 alinéa premier des statuts, aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 3.** Le capital social de la société est fixé à trois cent soixante-quinze mille euros (375.000,- EUR) représenté par cent cinquante mille (150.000) actions d'une valeur nominale de deux euros cinquante cents (2,50 EUR) chacune.

Le capital social de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modifications des statuts, ainsi qu'il est précisé à l'article 6 ci-après.

La société peut racheter ses propres actions dans les termes et sous les conditions prévues par la loi.»

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 2002.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2002, vol. 563, fol. 53, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05966/793/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

**FIDACTA HOLDING LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 83.559.

Le conseil d'administration accepte la démission de Monsieur Joseph Anthony Hickey de son mandat d'administrateur et décide de coopter en son remplacement Madame Caroline Folmer, employée privée, demeurant à Luxembourg avec effet au 7 novembre 2001. Madame Caroline Folmer achèvera le mandat de Monsieur J.A. Hickey qui expire lors de l'assemblée générale de 2002.

FIDACTA HOLDING LUXEMBOURG S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2002, vol. 563, fol. 46, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05968/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

**PETERS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6630 Wasserbillig, 34, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 22.560.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 9 janvier 2002, vol. 177, fol. 14, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2002.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(05977/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**LB ENGINEERING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5316 Contern, 4, rue des Prés.  
R. C. Luxembourg B 78.394.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 9 janvier 2002, vol. 177, fol. 14, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2002.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(05978/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**IMMO-5 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4027 Esch-sur-Alzette, 5-7, place Benelux.  
R. C. Luxembourg B 37.303.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 9 janvier 2002, vol. 177, fol. 14, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2002.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(05979/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**GASPAR DEUX MILLE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4010 Esch-sur-Alzette, 98, rue de l'Alzette.  
R. C. Luxembourg B 73.021.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 9 janvier 2002, vol. 177, fol. 14, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2002.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(05980/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**BASTELKISTE, GmbH, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1463 Luxembourg, 17, rue du Fort Elisabeth.  
R. C. Luxembourg B 25.500.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 9 janvier 2002, vol. 177, fol. 14, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2002.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(05981/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**ITU-LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6976 Oberanven, 7B, rue du Coin.  
R. C. Luxembourg B 50.068.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 9 janvier 2002, vol. 177, fol. 14, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2002.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(05982/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**IMMO-SHARP S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-7395 Hunsdorf, 50, rue de Steinsel.  
R. C. Luxembourg B 49.770.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 9 janvier 2002, vol. 177, fol. 14, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2002.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(05983/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**BURTON, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6793 Grevenmacher, 30, route de Trèves.  
R. C. Luxembourg B 25.974.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 9 janvier 2002, vol. 177, fol. 14, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2002.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(05984/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**PRESSS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6793 Grevenmacher, 30, route de Trèves.  
R. C. Luxembourg B 29.879.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 9 janvier 2002, vol. 177, fol. 14, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2002.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(05985/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**AVIATION ASSOCIATES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5201 Sandweiler.  
R. C. Luxembourg B 72.046.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 9 janvier 2002, vol. 177, fol. 14, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2002.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(05986/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**BRAUN MARCO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6686 Mertert, 59A, route de Wasserbillig.  
R. C. Luxembourg B 76.000.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 9 janvier 2002, vol. 177, fol. 14, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2002.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(05987/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**SURFBIZZACT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4380 Ehlerange, 159, rue d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 78.327.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 9 janvier 2002, vol. 177, fol. 14, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2002.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(05988/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**EURO-SANIT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3660 Kayl, 41, rue du Moulin.  
R. C. Luxembourg B 33.286.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 9 janvier 2002, vol. 177, fol. 14, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2002.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(05989/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**G. SCHEUER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3961 Ehlerange/Mess, 51, rue des Trois Cantons.  
R. C. Luxembourg B 41.311.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 9 janvier 2002, vol. 177, fol. 14, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2002.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(05990/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**MARQUES & SILVA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5885 Hesperange, 281, route de Thionville.  
R. C. Luxembourg B 50.531.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 9 janvier 2002, vol. 177, fol. 14, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2002.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(05991/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**AIR CARGO SERVICES LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 2, Parc d'Activités Syrdall.  
R. C. Luxembourg B 79.728.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 9 janvier 2002, vol. 177, fol. 14, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2002.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(05992/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**MAINTENANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 2, Parc d'Activités Syrdall.  
R. C. Luxembourg B 55.569.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 9 janvier 2002, vol. 177, fol. 14, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2002.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(05993/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**TRIGATTI FRERES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1253 Luxembourg, 3, rue Nicolas Bové.  
R. C. Luxembourg B 23.224.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 9 janvier 2002, vol. 177, fol. 14, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2002.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(05994/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**ENGKO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8342 Olm, 11, rue Napoléon 1<sup>er</sup>.  
R. C. Luxembourg B 19.204.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 9 janvier 2002, vol. 177, fol. 14, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2002.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(05995/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**ALTMAYER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5426 Greiveldange, 12A, Benzelt.  
R. C. Luxembourg B 49.885.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 9 janvier 2002, vol. 177, fol. 14, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2002.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(05996/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**MARWIN BAU, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5610 Mondorf-les-Bains, 7, rue des Bains.  
R. C. Luxembourg B 75.130.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 9 janvier 2002, vol. 177, fol. 14, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2002.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(05997/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**ABC CONTAINER, GmbH, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6725 Grevenmacher, 3, rue du Stade.  
R. C. Luxembourg B 69.382.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 9 janvier 2002, vol. 177, fol. 14, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2002.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(05998/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**NAVITOURS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5550 Remich, 61, rue de Macher.  
R. C. Luxembourg B 31.409.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 9 janvier 2002, vol. 177, fol. 14, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2002.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(05999/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**V & B PUTZ DESIGN, GmbH, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6750 Grevenmacher, 6, rue de Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 62.699.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 9 janvier 2002, vol. 177, fol. 14, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2002.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(06000/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**LÖFFLER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8210 Mamer, 32, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 9.385.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 9 janvier 2002, vol. 177, fol. 14, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2002.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(06001/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---



**TOITURE PLUS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4384 Ehlerange, Zone d'Activités Z.A.R.E..  
R. C. Luxembourg B 50.517.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 9 janvier 2002, vol. 177, fol. 14, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2002.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(06002/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**SAUBER METZLEREI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5330 Moutfort, 56, rue de Remich.  
R. C. Luxembourg B 69.825.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 9 janvier 2002, vol. 177, fol. 14, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2002.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(06003/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**BATI-POSE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4027 Esch-sur-Alzette, 5-7, place Benelux.  
R. C. Luxembourg B 26.229.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 9 janvier 2002, vol. 177, fol. 14, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2002.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(06004/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**PROVEMO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4027 Esch-sur-Alzette, 5-7, place Benelux.  
R. C. Luxembourg B 20.539.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 9 janvier 2002, vol. 177, fol. 14, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2002.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(06005/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**BATISYSTEM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3313 Bergem, 95, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 74.242.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 9 janvier 2002, vol. 177, fol. 14, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2002.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(06006/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**RIX J. ET CIE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4485 Soleuvre, Z.A. rue de Sanem.  
R. C. Luxembourg B 13.846.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 9 janvier 2002, vol. 177, fol. 14, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2002.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(06007/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**STK-METALL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6947 Niederanven, Zone Industrielle Bombicht.  
R. C. Luxembourg B 19.976.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 9 janvier 2002, vol. 177, fol. 14, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2002.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(06008/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**DACHTECHNIC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6183 Gonderange, 31, rue de l'Ecole.  
R. C. Luxembourg B 74.376.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 9 janvier 2002, vol. 177, fol. 14, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2002.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(06009/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**VELT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.  
R. C. Luxembourg B 66.488.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 9 janvier 2002, vol. 177, fol. 14, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2002.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(06010/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**XAVIER BRASSEUR II S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4621 Differdange, 1, rue du Marché.  
R. C. Luxembourg B 41.732.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 9 janvier 2002, vol. 177, fol. 14, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2002.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(06011/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**TECHNOCONSULT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4621 Differdange, 10, place du Marché.  
R. C. Luxembourg B 39.414.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 9 janvier 2002, vol. 177, fol. 14, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2002.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(06012/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**PAPILLO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8069 Bertrange, 11, rue de l'Industrie.  
R. C. Luxembourg B 66.247.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 9 janvier 2002, vol. 177, fol. 14, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2002.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(06013/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**ACCESSOIRES HILGES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8041 Strassen, 37B, rue des Romains.  
R. C. Luxembourg B 37.904.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 9 janvier 2002, vol. 177, fol. 14, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2002.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(06014/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**BEDA REGIEBAULUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6750 Grevenmacher, 6, rue de Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 75.833.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 9 janvier 2002, vol. 177, fol. 14, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2002.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(06015/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**TOITURE EICH NICO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7480 Tuntange, 6, rue des Champs.  
R. C. Luxembourg B 67.148.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 9 janvier 2002, vol. 177, fol. 14, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2002.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(06016/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**SURF-IN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1741 Luxembourg, 83, rue de Hollerich.  
R. C. Luxembourg B 69.127.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 9 janvier 2002, vol. 177, fol. 14, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2002.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(06017/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**INTER-SERVICE M. JUNK, GmbH, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3515 Dudelange, 112-114, route de Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 67.601.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 9 janvier 2002, vol. 177, fol. 14, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2002.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(06018/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**PEINTURE DEWALD, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4175 Esch-sur-Alzette, 30, rue Pierre Kersch.  
R. C. Luxembourg B 69.605.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 9 janvier 2002, vol. 177, fol. 14, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2002.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(06019/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**SELECT COMMERCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4027 Esch-sur-Alzette, 5-7, place Benelux.  
R. C. Luxembourg B 24.013.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 9 janvier 2002, vol. 177, fol. 14, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2002.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(06020/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**AUTO-COMMERCIAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4390 Pontpierre, 70A, rue de l'Europe.  
R. C. Luxembourg B 52.295.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 9 janvier 2002, vol. 177, fol. 14, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2002.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(06021/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**M DESIGN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5328 Medingen, 4A, rue de Dahlheim.

R. C. Luxembourg B 62.674.

—  
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 9 janvier 2002, vol. 177, fol. 14, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2002.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(06022/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**MENUISERIE MANOU MAJERUS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5328 Medingen, 4A, rue de Dalheim.

R. C. Luxembourg B 45.104.

—  
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 9 janvier 2002, vol. 177, fol. 14, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2002.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(06023/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**AIR TOOLS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1527 Luxembourg, 52, rue du Maréchal Foch.

R. C. Luxembourg B 66.864.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue à la date du 19 décembre 2001 que les Administrateurs ont décidé de transférer le siège social de la société du 33, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, au 52, rue du Maréchal Foch, L-1527 Luxembourg, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2002.

Luxembourg, le 19 décembre 2001.

*Pour le Conseil d'Administration*

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2002, vol. 563, fol. 49, case 10. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(06026/576/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**SEARCH CONSULT INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 68.232.

—  
*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Luxembourg*

*le 27 décembre 2001 à 10.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que le capital social de la société est converti de francs luxembourgeois (LUF) en Euro (EUR).

Le capital social actuel est dorénavant fixé à trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros soixante-neuf cents (30.986,69 EUR).

La valeur nominale des actions existantes est supprimée.

L'article 3 des statuts de la société est modifié en conséquence et sera dorénavant rédigé comme suit:

«**Art. 3.** Le capital social est fixé à trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros soixante-neuf cents (30.986,69 EUR), divisé en 1.250 actions sans désignation de valeur nominale.»

Luxembourg, le 27 décembre 2001.

*Pour SEARCH CONSULT INTERNATIONAL S.A.*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2002, vol. 563, fol. 48, case 5. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(06068/768/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**BELALUNA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.  
R. C. Luxembourg B 62.897.

Les comptes consolidés au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 16 janvier 2002, vol. 563, fol. 52, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2002.

CITCO (LUXEMBOURG) S.A.

(06031/710/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

**BELALUNA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.  
R. C. Luxembourg B 62.897.

*Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui s'est tenue le 13 décembre 2001*

A l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de BELALUNA S.A. (la «Société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion et le rapport du Commissaire aux Comptes au 31 décembre 1999;
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 1999;
- d'affecter les résultats comme suit:
  - Perte à reporter ..... 281.586,- LUF
- d'accorder décharge pleine et entière aux Administrateurs et Commissaire aux Comptes pour toutes opérations effectuées à la date du 31 décembre 1999.

Luxembourg, le 13 décembre 2001.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Administrateur-Délégué

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2002, vol. 563, fol. 52, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06032/710/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

**BELALUNA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.  
R. C. Luxembourg B 62.897.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 16 janvier 2002, vol. 563, fol. 52, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2002.

CITCO (LUXEMBOURG) S.A.

(06033/710/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

**BELALUNA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.  
R. C. Luxembourg B 62.897.

*Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui s'est tenue le 14 décembre 2001*

A l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de BELALUNA S.A. (la «Société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion et le rapport du Commissaire aux Comptes au 31 décembre 2000;
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2000;
- d'affecter les résultats comme suit:
  - Perte à reporter ..... 118.061,- LUF
- d'accorder décharge pleine et entière aux Administrateurs et Commissaire aux Comptes pour toutes opérations effectuées à la date du 31 décembre 2000.

Luxembourg, le 14 décembre 2001.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Administrateur-Délégué

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2002, vol. 563, fol. 52, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06034/710/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

**TILO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1858 Luxembourg, 1B, rue de Kirchberg.  
R. C. Luxembourg B 63.003.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 3 décembre 2001*

- L'assemblée a accepté la démission de la société INTERNATIONAL AUDITING SERVICES S.A., Road Town, Tortola (BVI) et lui a accordé décharge pleine et entière pour l'exécution de son mandat jusqu'à ce jour.

A été nommée nouveau Commissaire aux Comptes la société EUROTRUST S.A., avec siège social à L-2520 Luxembourg, 33, allée Scheffer. Elle terminera le mandat de son prédécesseur.

Luxembourg, le 3 décembre 2001.

*Pour le Conseil d'Administration*

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2002, vol. 563, fol. 49, case 10. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(06024/576/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**TILO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1858 Luxembourg, 1B, rue de Kirchberg.  
R. C. Luxembourg B 63.003.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 décembre 2001*

- En exécution de l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, l'Assemblée générale a décidé de continuer les affaires de la société.

Luxembourg, le 28 décembre 2001.

*Pour le Conseil d'Administration*

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2002, vol. 563, fol. 49, case 10. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(06028/576/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**TILO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1858 Luxembourg, 1B, rue de Kirchberg.  
R. C. Luxembourg B 63.003.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 15 janvier 2002, vol. 563, fol. 49, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour le Conseil d'Administration*

*Pour ordre*

Signature

(06029/576/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**EIM HOLDING LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 62.391.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Luxembourg*

*le 28 novembre 2001 à 10.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée à l'administrateur démissionnaire Monsieur Maurice Oldfield de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de ses fonctions pendant la durée de son mandat.

Luxembourg, le 28 novembre 2001.

*Pour EIM HOLDING LUXEMBOURG S.A.*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2002, vol. 563, fol. 48, case 5. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(06062/768/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**WORLD WIDE SHARES HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 33, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 32.009.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 4 janvier 2002*

- L'Assemblée Générale a décidé de transférer le siège social du 10, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg, au 33, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.
- L'Assemblée Générale a décidé d'accepter la démission du commissaire aux comptes EUROPEAN AUDITING S.A., Road Town, Tortola (BVI) et lui a accordé décharge pleine et entière de sa mission accomplie.
- A été nommée en qualité de nouveau commissaire aux comptes la société EUROCOMPRES S.A., avec siège social à Luxembourg, 33, allée Scheffer. Elle terminera le mandat de son prédécesseur.
- L'Assemblée Générale a décidé d'accepter la démission des administrateurs MM. Robert Roth, Percy James Williams et Paul Joseph Williams et leur a accordé décharge pleine et entière de leur mission accomplie.
- Ont été nommés en qualité de nouveaux administrateurs MM. Claude Schmit, dirigeant de sociétés, demeurant à L-Senningerberg, Sylvain Kirsch, dirigeant de société, demeurant à L-Luxembourg, et Jean-Paul Kill, avocat, demeurant à L-Luxembourg. Ils termineront le mandat de leurs prédécesseurs.

Luxembourg, le 4 janvier 2002.

*Pour le Conseil d'Administration*

*Pour ordre*

*Signature*

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2002, vol. 563, fol. 49, case 10. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(06027/576/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**RODANGE-FINANCE, Société Anonyme.**

Siège social: L-4823 Rodange, rue de l'Industrie.  
R. C. Luxembourg B 8.687.

Le bilan au 30 septembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 28 décembre 2002, vol. 562, fol. 97, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Dahm

*Président*

(06030/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**ESCAPE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 30.302.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire tenue à Luxembourg*

*le 8 mai 2001 à 11.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que les mandats d'administrateur de Monsieur Peter Beekhuijzen, entrepreneur, demeurant à Berlicum (Pays-Bas), de Madame Mroczek Katarzyna Danuta, entrepreneur, demeurant à Schilde (Belgique) et de la société KEVIN MANAGEMENT S.A., avec siège social au 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, a été renouvelé pour une période de 6 ans. Ses mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2007.

Il résulte également dudit procès-verbal que le mandat de Monsieur Frank McCarroll, demeurant à Dublin, 38B Leeson Place (Irlande), a été renouvelé pour une période de 6 ans. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2007.

Le conseil d'administration est autorisé à déléguer la gestion journalière de la société en ce qui concerne cette gestion à M. Peter Beekhuijzen, entrepreneur, demeurant à Berlicum, ainsi qu'à Madame Mroczek Katarzyna Danuta.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal du conseil d'administration tenu à Luxembourg en date du 8 mai 2001*

Il résulte dudit procès-verbal que M. Peter Beekhuijzen, entrepreneur, demeurant à Berlicum (Pays-Bas), et Mme Mroczek Katarzyna Danuta, entrepreneur, demeurant à Schilde (Belgique), ont été élus aux fonctions d'Administrateur-Délégué de la société; ils auront tous pouvoirs pour engager valablement la Société par leur seule signature.

Luxembourg, le 8 mai 2001.

*Signature.*

Enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2002, vol. 563, fol. 60, case 6. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(06061/768/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---



**RUBICOR INVESTMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.  
R. C. Luxembourg B 53.997.

*Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui s'est tenue le 21 décembre 2001*

A l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de RUBICOR INVESTMENT S.A. (la «Société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion et le rapport du Commissaire aux Comptes au 31 décembre 2000;
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2000;
- d'allouer le profit de l'exercice comme suit:

- Dotation à la réserve légale . . . . . 125.000,- LUF  
- Report à nouveau du profit de: . . . . . 272.636.762,- LUF

- d'accorder décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour toutes les opérations effectuées jusqu'au 31 décembre 2000.

Luxembourg, le 21 décembre 2001.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Administrateur-Délégué

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2002, vol. 563, fol. 24, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06040/710/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

**FINE CHEMICALS TRADING INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.  
R. C. Luxembourg B 48.603.

*Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui s'est tenue le 27 décembre 2001*

A l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de FINE CHEMICALS TRADING INTERNATIONAL S.A. (la «Société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion et le rapport du Commissaire aux Comptes au 31 décembre 1997;
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 1997;
- d'affecter les résultats comme suit:

- Report à nouveau de la perte de . . . . . 912.586,- LUF

- d'accorder décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour toutes les opérations effectuées jusqu'au 31 décembre 1997.

Luxembourg, le 27 décembre 2001.

INTERMAN SERVICES LIMITED

Director

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2002, vol. 563, fol. 24, case 11. – Reçu 12 euros.

TOWER CORPORATE SERVICES LIMITED

Director

Signatures

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06041/710/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

**FINE CHEMICALS TRADING INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.  
R. C. Luxembourg B 48.603.

*Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui s'est tenue le 27 décembre 2001*

A l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de FINE CHEMICALS TRADING INTERNATIONAL S.A. (la «Société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion et le rapport du Commissaire aux Comptes au 31 décembre 1998;
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 1998;
- d'allouer le profit de l'exercice comme suit:

- Dotation à la réserve légale . . . . . 34.128,- LUF  
- Report à nouveau du profit de: . . . . . 648.436,- LUF

- d'accorder décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour toutes les opérations effectuées jusqu'au 31 décembre 1998.

Luxembourg, le 27 décembre 2001.

INTERMAN SERVICES LIMITED

Administrateur

Signatures

TOWER CORPORATE SERVICES LIMITED

Administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2002, vol. 563, fol. 24, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06042/710/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**FINE CHEMICALS TRADING INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.  
R. C. Luxembourg B 48.603.

*Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui s'est tenue le 28 décembre 2001*

A l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de FINE CHEMICALS TRADING INTERNATIONAL S.A. (la «Société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion et le rapport du Commissaire aux Comptes au 31 décembre 1999;
- d'allouer le profit de l'exercice comme suit:
 

- Dotation à la réserve légale . . . . .	19.697,- LUF
- Report à nouveau du profit de: . . . . .	374.240,- LUF
- d'accorder décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour toutes les opérations effectuées jusqu'au 31 décembre 1999;
- de renouveler le mandat des administrateurs et du Commissaire aux Comptes jusqu'en 2005.

Luxembourg, le 28 décembre 2001.

INTERMAN SERVICES LIMITED

Administrateur

Signatures

TOWER CORPORATE SERVICES LIMITED

Administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2002, vol. 563, fol. 24, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06043/710/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**MIDWAY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 78.338.

Acte de constitution publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, en date du 13 avril 2001.

Le bilan et l'annexe, établis au 31 décembre 2000, ainsi que les informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 17 janvier 2002, vol. 563, fol. 58, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MIDWAY S.A.

Signature

(06045/255/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**NOR WEST HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.  
R. C. Luxembourg B 53.994.

*Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui s'est tenue le 21 décembre 2001*

A l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de NOR WEST HOLDING S.A. (la «Société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion et le rapport du Commissaire aux Comptes au 31 décembre 1996;
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 1996;
- d'allouer la perte de l'exercice de LUF 372.424,- dans le compte perte à reporter;
- d'accorder décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour toutes les opérations effectuées jusqu'au 31 décembre 1996.

Luxembourg, le 21 décembre 2001.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Administrateur-Délégué

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2002, vol. 563, fol. 24, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06035/710/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**NOR WEST HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 53.994.

*Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui s'est tenue le 21 décembre 2001*

A l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de NOR WEST HOLDING S.A. (la «Société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion et le rapport du Commissaire aux Comptes au 31 décembre 1997;
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 1997;
- d'allouer la perte de l'exercice de LUF 216.347,- dans le compte perte à reporter;
- d'accorder décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour toutes les opérations effectuées jusqu'au 31 décembre 1997.

Luxembourg, le 21 décembre 2001.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Administrateur-Délégué

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2002, vol. 563, fol. 24, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06036/710/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

**NOR WEST HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 53.994.

*Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui s'est tenue le 21 décembre 2001*

A l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de NOR WEST HOLDING S.A. (la «Société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion et le rapport du Commissaire aux Comptes au 31 décembre 1998;
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 1998;
- d'allouer le profit de l'exercice comme suit:
 

- Dotation à la réserve légale . . . . .	61.374,- LUF
- Report à nouveau du profit de . . . . .	1.754.883,- LUF
- d'accorder décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour toutes les opérations effectuées jusqu'au 31 décembre 1998.

Luxembourg, le 21 décembre 2001.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Administrateur-Délégué

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2002, vol. 563, fol. 24, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06037/710/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

**NOR WEST HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 53.994.

*Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui s'est tenue le 21 décembre 2001*

A l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de NOR WEST HOLDING S.A. (la «Société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion et le rapport du Commissaire aux Comptes au 31 décembre 1999;
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 1999;
- d'allouer le profit de l'exercice comme suit:
 

- Dotation à la réserve légale . . . . .	21.460,- LUF
- Report à nouveau du profit de: . . . . .	407.730,- LUF
- d'accorder décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour toutes les opérations effectuées jusqu'au 31 décembre 1999.

Luxembourg, le 21 décembre 2001.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Administrateur-Délégué

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2002, vol. 563, fol. 24, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06038/710/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**NOR WEST HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 53.994.

—  
*Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui s'est tenue le 21 décembre 2001*

A l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de NOR WEST HOLDING S.A. (la «Société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion et le rapport du Commissaire aux Comptes au 31 décembre 2000;
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2000;
- d'allouer la perte de l'exercice de LUF 390.692,- dans le compte perte à reporter;
- d'accorder décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour toutes les opérations effectuées jusqu'au 31 décembre 2000.

Luxembourg, le 21 décembre 2001.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Administrateur-Délégué

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2002, vol. 563, fol. 24, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06039/710/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**BELVIT HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 46.564.

—  
Acte de constitution publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, en date du 4 mai 1994.

Le bilan et l'annexe, établis au 31 décembre 2000, ainsi que les informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 17 janvier 2002, vol. 563, fol. 58, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BELVIT HOLDING S.A.

Signature

(06046/255/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**BELVIT HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 46.564.

—  
Monsieur Alain Küpper, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à L-3332 Fennange, 59, route d'Esch, a été nommé administrateur avec effet au 19 novembre 2001, en remplacement de Madame Christine Louis-Haberer, administrateur démissionnaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BELVIT HOLDING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2002, vol. 563, fol. 58, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06047/255/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**LIVARO INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 74.003.

—  
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2002, vol. 563, fol. 60, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Signature.

(06057/768/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**CATALPA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 30, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 37.723.

Depuis le 16 octobre 2001, le siège social a été transféré du 16, rue de la Boucherie, L-1247 Luxembourg, au 30, Grand-rue, L-1660 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour CATALPA, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2002, vol. 563, fol. 58, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06048/255/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**MIDWAY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 78.338.

Monsieur Alain Küpper, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à L-3332 Fennange, 59, route d'Esch, a été nommé administrateur avec effet au 18 décembre 2001, en remplacement de Madame Christine Louis-Haberer, administrateur démissionnaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MIDWAY S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2002, vol. 563, fol. 58, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06049/255/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**SINTERAMA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.  
R. C. Luxembourg B 59.823.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2002, vol. 563, fol. 57, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 2002.

SINTERAMA S.A., Société Anonyme

Le domiciliataire

Signatures

(06050/045/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**CENTRE EUROPEEN DU PNEU D'OCCASION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 56.388.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 janvier 2002*

- L'Assemblée Générale décide d'accepter la démission des deux Administrateurs:

M. Lionel Langleur et M. Marc Langleur

et leur accorde décharge pleine et entière pour l'exercice de leur mandat.

- L'Assemblée Générale décide d'accepter la nomination des deux nouveaux Administrateurs en remplaçant des deux Administrateurs démissionnés:

- CLARKESON MANAGEMENT COMPANY LTD., ayant son siège sociale à Tortola, BVI, Administrateur

- M. Denis Courty, demeurant à D-36157 Ebersburg 28, Kilianstrasse, Administrateur-Délégué.

Luxembourg, le 10 janvier 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2002, vol. 563, fol. 50, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06142/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**COMMERZBANK ALTERNATIVE STRATEGIES, Fonds Commun de Placement.***Amendment to the Special Part of the Management Regulations Global Hedge Sub-Fund***Art. 2. Reference currency, classes of Units, issue and redemption price, and net asset calculation**

New Article 2.2.

The Management Company issues Class A, Class B and Class C Units, with minimum initial investment amounts of 25,000.- USD for Class A Units, 250,000.- USD for Class B Units and 2,500,000.- USD for Class C Units. The Units that had been issued the day the changes in the Special Part of the Management Regulations occurs correspond to the Class B Units.

New Article 2.4.

The redemption price is the net asset value in accordance with Article 8 and Article 10 of the General Part of the Management Regulations.

New Article 6

The Special Part of the Management Regulations and the amendments become effective on the date of its execution.

Executed as of August 2001.

COMMERZBANK INTERNATIONAL S.A.

ALTERNATIVE ASSET MANAGEMENT S.A.

*Custodian**Management Company*

Signatures

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2002, vol. 563, fol. 44, case 9. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(06051/267/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

**THE MAJESTIC HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 25.903.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 7 janvier 2002*

Vu les stipulations de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion, par les sociétés commerciales, de leur capital en euros et la loi du 1<sup>er</sup> août 2001 relative au basculement en euro, l'Assemblée prend, après en avoir délibéré, les résolutions suivantes à l'unanimité:

1. L'Assemblée décide de convertir en euros, et ce avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2002, le capital social actuellement exprimé en LUF.

2. L'Assemblée décide d'adapter, et ce avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2002, l'article 3 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à un million cinq cent soixante-seize mille six cent deux, virgule quatre-vingt-deux euros (1.576.602,82 EUR), divisé en mille (1.000) actions sans valeur nominale.»

Luxembourg, le 7 janvier 2002.

*Pour la société**Un mandataire*

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2002, vol. 563, fol. 52, case 11. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(06052/595/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

**COBASOL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 100, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 68.005.

Il résulte de deux contrats de cession de parts sociales signés, respectivement, le 8 février 2001 et le 4 avril 2001 que les parts sociales de la société à responsabilité limitée COBASOL, S.à r.l. sont désormais réparties comme suit:

1) Monsieur Guy Flohner, employé privé, demeurant à L-4911 Bascharage, 3, rue Emile Bofferding. . . . . 498

2) Monsieur Jeff Flohner, employé privé, demeurant à L-4351 Esch-sur-Alzette, 7, rue Arthur Useldinger. . . . . 2

Total: cinq cents parts sociales. . . . . 500

Luxembourg, le 15 janvier 2002.

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2002, vol. 563, fol. 45, case 6. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(06060/298/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

**SPRINGFIELD HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 70.518.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2002, vol. 563, fol. 48, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2002.

SPRINGFIELD HOLDING S.A.

Signatures

(06053/545/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**WILMINGTON S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 70.786.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2002, vol. 563, fol. 48, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2002.

WILMINGTON S.A.

Signatures

(06054/545/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**TAMARIND HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 58.487.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2002, vol. 563, fol. 42, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2002.

TAMARIND HOLDING S.A.

Signatures

(06055/545/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**CASSIAN FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 83.313.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Luxembourg*

*le 31 décembre 2001 à 10.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée à l'administrateur démissionnaire Monsieur Gabriel Jean de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de leurs fonctions pendant la durée de leur mandat.

Monsieur Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald, a été nommé comme nouvel administrateur et terminera le mandat de son prédécesseur.

Le conseil d'administration est autorisé à déléguer la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à Monsieur Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal du conseil d'administration tenu à Luxembourg*

*en date du 31 décembre 2001 à 11.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que Monsieur Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald, a été élu aux fonctions d'Administrateur-Délégué de la Société; il aura tous pouvoirs pour engager valablement la Société par sa seule signature.

Luxembourg, le 31 décembre 2001.

Pour CASSIAN FINANCE S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2002, vol. 563, fol. 48, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06066/768/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**PROMOLEASE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 38.619.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2002, vol. 563, fol. 48, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2002.

PROMOLEASE S.A.

Signatures

(06056/545/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**ROSA INVEST HOLDING S.A., Société Anonyme en liquidation.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 76.491.

Le bilan de liquidation au 17 janvier 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2002, vol. 563, fol. 60, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Signature.

(06058/768/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**ORFEA INVESTMENTS S.A., Société Anonyme en liquidation.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 58.318.

Le bilan de liquidation au 22 octobre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2002, vol. 563, fol. 58, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Signature.

(06059/768/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**MUMTAZ S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 60.135.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire tenue à Luxembourg*

*le 29 juin 2001 à 14.30 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que le mandat d'administrateur de Monsieur Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald, et des sociétés KEVIN MANAGEMENT S.A. et BRYCE INVEST S.A., avec siège social au 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg a été renouvelé pour une période de 6 ans. Leur mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2007.

Il résulte également dudit procès-verbal que le mandat de Monsieur Frank McCarroll, demeurant à Dublin, 38B Leeson Place (Irlande) a été renouvelé pour une période de 6 ans. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2007.

Il résulte enfin dudit procès-verbal que le conseil d'administration est autorisé à déléguer la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à Monsieur Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal du conseil d'administration tenu à Luxembourg*

*en date du 29 juin 2001 à 15.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que Monsieur Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald, a été élu aux fonctions d'Administrateur-Délégué de la Société; il aura tous pouvoirs pour engager valablement la Société par sa seule signature.

Luxembourg, le 29 juin 2001.

MUMTAZ S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2002, vol. 563, fol. 48, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06065/768/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---



**BUSINET HOLDING S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 75.553.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Luxembourg*

*le 10 janvier 2002 à 14.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée à l'administrateur démissionnaire Monsieur Gabriel Jean de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de ses fonctions pendant la durée de son mandat.

Monsieur Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald, a été nommé comme nouvel administrateur et terminera le mandat de son prédécesseur.

Le conseil d'administration est autorisé à déléguer la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à Monsieur Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal du conseil d'administration tenu à Luxembourg le 10 janvier 2002 à 14.30 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que Monsieur Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald, a été élu aux fonctions d'Administrateur-Délégué de la Société; il aura tous pouvoirs pour engager valablement la Société par sa seule signature.

Luxembourg, le 10 janvier 2002.

Pour BUSINET HOLDING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2002, vol. 563, fol. 48, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06067/768/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

**MERP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2763 Luxembourg, 6, rue Zithe.

STATUTS

L'an deux mil un, le dix-huit décembre.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hespérange, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

1) Madame Nadine Erpelding, juriste, demeurant à L-1364 Luxembourg, 8 rue de Crécy.

2) Monsieur Pierre Metzler, juriste, demeurant à L-1364 Luxembourg, 8 rue de Crécy.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant d'arrêter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée régie par les lois y relatives et les présents statuts:

**Titre I<sup>er</sup>. Nom, Durée, Siège social, Objet social**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est constitué par la présente entre les souscripteurs et tous ceux qui pourront devenir associés à l'avenir, une société sous la forme d'une société à responsabilité limitée portant la dénomination de MERP, S.à.r.l., (ci-après la «Société»).

**Art. 2.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 3.** Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-Ville.

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'assemblée générale des associés. Il peut être créé par décision du conseil de gérance, des succursales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

**Art. 4.** La société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit dans toute société luxembourgeoise et étrangère, l'acquisition par achat, souscription et de quelque autre manière, ainsi que le transfert par vente, échange ou de toute autre manière de valeurs mobilières, obligations et tout autre titre, ainsi que la détention, l'administration, le développement et la gestion de ses participations.

La Société peut participer à l'établissement et au développement de toute société financière, industrielle ou commerciale luxembourgeoise ou étrangère et lui fournir toute assistance sous forme de prêts, garanties ou de toute autre manière.

La Société est autorisée à contracter des emprunts de quelque manière que ce soit.

Par ailleurs la société a pour objet l'acquisition, la vente et la gestion d'immeubles.

D'une manière générale, la société est autorisée à prendre toute mesure de contrôle et de surveillance et à faire toute opération qu'elle jugera utile à l'accomplissement et au développement de son objet social.

**Titre II. Capital social - Parts sociales**

**Art. 5.** Le capital social souscrit est fixé à cinquante mille Euro (EUR 50.000,-), représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de cent Euro (EUR 100,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

**Art. 6.** Toute assemblée générale des associés de la Société régulièrement constituée représente l'entière des associés de la Société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour ordonner, exécuter ou ratifier tout acte relatif aux opérations de la Société.

Sauf s'il en est autrement disposé par la loi, les décisions prises par l'assemblée générale des associés valablement convoqués sont prises à la majorité simple des votes émis de ses membres présents.

Le capital et les autres dispositions des présents statuts peuvent, à tout moment, être changés par l'associé unique ou par la majorité des associés représentant au moins trois quarts (3/4) du capital. Les associés peuvent changer la nationalité de la Société par une décision unanime.

Si tous les associés sont présents ou représentés, l'assemblée générale peut être tenue sans convocation ou publication préalable si l'assemblée constate qu'elle a bien été informée de l'ordre du jour de l'assemblée.

**Art. 7.** Chaque part donne droit à une voix dans les assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

La Société reconnaît une seule personne par part; si une part est ci-tenue par plus d'une personne, la Société a le droit de suspendre l'exercice de tous les droits attachés à cette part aussi longtemps qu'une personne n'ait été désignée comme étant le seul propriétaire dans les relations avec la Société.

Chaque part sociale donne droit à une fraction de l'actif social et des bénéfices de la Société proportionnelle au nombre des parts existantes.

**Art. 8.** Si la Société n'a qu'un associé, cet associé unique exerce tous les pouvoirs attribués à l'assemblée générale.

Les décisions de l'associé unique prises dans le domaine du premier paragraphe sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit.

De même, les contrats conclus entre l'associé unique et la Société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établis par écrit. Cette disposition n'est pas applicable aux opérations courantes conclues dans des conditions normales.

**Art. 9.** Si la Société compte au moins deux associés, les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Le transfert de parts sociales entre vifs à des non-associés est soumis à l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts (3/4) du capital social.

En cas de décès d'un associé, le transfert de parts sociales à des non-associés est soumis à l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts (3/4) des droits appartenant aux survivants. Dans ce cas, cependant, l'agrément n'est pas requis lorsque les parts sont transmises soit à des héritiers réservataires, soit au conjoint survivant.

**Art. 10.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'associé unique ou de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

**Art. 11.** Les créanciers ayant droits ou héritiers ne pourront, pour quelque motif que ce soit, apposer des scellées sur les biens et documents de la Société.

### **Titre III.- Administration**

**Art. 12.** La Société est administrée par un conseil de gérance comprenant deux membres (gérants).

Les gérants sont nommés et révoqués ad nutum par l'assemblée générale des associés qui détermine leurs pouvoirs, rémunérations, ainsi que la durée de leur mandat.

**Art. 13.** Le conseil de gérance peut désigner parmi ses membres un président. Il peut également désigner un secrétaire, gérant ou non, qui sera responsable de la tenue des procès-verbaux du conseil de gérance et de l'assemblée générale.

Le conseil de gérance se réunit sur demande du président ou de deux gérants à l'endroit indiqué dans la convocation.

Toute convocation au conseil de gérance est donnée à tous les gérants au moins 24 heures avant l'heure choisie pour la réunion, sauf cas d'urgence qui devra alors être indiqué dans la convocation. Les gérants peuvent renoncer à cette convocation par écrit, téléphone, télégramme, télex ou télécopie. Une convocation écrite n'est pas requise pour les réunions individuelles devant se tenir aux lieux et places indiqués dans l'ordre du jour précédemment adopté par le conseil de gérance.

Tout gérant peut assister aux réunions du conseil de gérance en donnant procuration à un autre gérant par écrit, par téléphone, télégramme, télex ou télécopie.

Les votes peuvent également être émis par écrit, téléphone, télégramme, télex ou télécopie. Le conseil de gérance ne peut valablement être tenu et délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée. Les décisions sont prises à la majorité des votes des gérants présents ou représentés.

Les résolutions approuvées et signées par tous les gérants ont les mêmes effets que les résolutions votées lors des réunions du conseil de gérance.

**Art. 14.** Le procès-verbal de toute réunion du conseil de gérance est signé par le président ou en son absence par le président pro tempore qui a présidé la réunion.

Les copies ou les extraits de ce procès-verbal peuvent être produites dans le cadre d'une procédure judiciaire ou de toute autre manière. Ils sont signés par le président, par le sociétaire ou par deux des membres du conseil de gérance.

**Art. 15.** Le conseil de gérance est investi des pouvoirs les plus larges pour accomplir au nom de la Société tous les actes d'administration et de disposition dans l'intérêt social.

Tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi à l'assemblée générale des associés sont de la compétence du conseil de gérance.

Le conseil de gérance peut, après avoir obtenu au préalable l'autorisation de l'assemblée générale, déléguer la gestion journalière des affaires de la Société et la représentation de la Société en relation avec la gestion journalière, à un ou plusieurs gérants ou à tout autre comité, composé de gérants ou non, délibérant dans les termes et ayant les pouvoirs que le conseil déterminera. Il peut également donner tous pouvoirs ou des mandats spéciaux à toute personne, gérant ou non, designer et révoquer tout agent et employé et fixer leur rémunération.

**Art. 16.** La Société sera valablement engagée par la signature conjointe des deux gérants ou par la seule signature de toute(s) personne(s) à qui un tel pouvoir de signature aura été délégué par le conseil de gérance.

**Art. 17.** Dans l'exécution de leur mandat, les gérants ne sont pas personnellement responsables des engagements de la Société. En tant que simple mandataires de la Société, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

**Art. 18.** L'année sociale commence le premier janvier de chaque année et finit le 31 décembre, à l'exception du premier exercice, lequel commence à la date de la constitution de la société et finit le 31 décembre 2002.

**Art. 19.** A la fin de chaque exercice social, les comptes de la Société sont arrêtés par le conseil de gérance et sont mis à disposition des associés au siège social de la société.

Cinq pour cent (5%) des profits annuels nets seront affectés à la réserve légale. Cette affectation cesse d'être obligatoire lorsque la réserve légale atteindra dix pour cent (10%) du capital de la Société.

L'assemblée générale des associés décide, sur recommandation du conseil de gérance, de la façon dont les bénéfices annuels nets seront affectés.

Des acomptes sur dividendes pourront être distribués dans les conditions suivantes:

- Un état comptable est établi,
- Cet état comptable fait ressortir un bénéfice prenant en compte les bénéfices ou pertes reportés,
- La décision de payer des acomptes sur dividendes est prise par l'assemblée générale des associés,
- Les droits des créanciers sociaux ne s'en trouvent pas menacés.

#### **Titre IV.- Dissolution - Liquidation**

**Art. 20.** En cas de dissolution de la société, la liquidation est faite par un ou plusieurs liquidateurs, (personnes morales ou physiques) nommés par l'assemblée générale des associés qui effectue cette dissolution et fixera leurs pouvoirs et leurs émoluments.

**Art. 21.** Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la Loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle qu'elle a été modifiée.

#### *Souscription et paiement*

Les présents statuts ayant été ainsi établis, les fondateurs prénommés déclarent souscrire l'entièreté du capital social comme suit:

- Madame Nadine Erpelding, cent parts sociales. ....	100
- Monsieur Pierre Metzler, quatre cents parts sociales .....	400
Total: cinq cents parts sociales .....	500

Toutes les parts sociales ont été libérées en espèce si bien que le montant de cinquante mille Euros (EUR 50.000,-) est à la libre disposition de la Société ainsi que cela a été certifié au notaire soussigné.

#### *Déclaration*

Le notaire instrumentant déclare par la présente avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 183 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et déclare expressément que ces conditions sont remplies.

#### *Coûts*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit incombant à la société ou qui sont mis à sa charge en raison des présentes s'élèvent approximativement à la somme de soixante mille francs luxembourgeois (60.000,- LUF).

#### *Résolutions des associés*

Les associés représentant l'intégralité du capital social souscrit, se sont réunis en assemblée générale des associés et ont pris immédiatement les résolutions suivantes:

- 1) Le siège de la Société est fixé au 6, rue Zithe, L-2763 Luxembourg.
- 2) Le nombre des gérants est fixé à deux.
- 3) Les personnes suivantes sont nommées gérants pour une durée indéterminée:
  - Madame Nadine Erpelding, juriste, demeurant à L-1364 Luxembourg, 8, rue de Crécy,
  - Monsieur Pierre Metzler, juriste, demeurant à L-1364 Luxembourg, 8, rue de Crécy.

Dont acte, fait et passé date qu'en tête des présentes, à Hesperange.

Et après lecture faite et interprétation donnée en une langue d'eux connue aux comparants, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire instrumentant.

Signé: N. Erpelding, P. Metzler, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2001, vol. 12CS, fol. 2, case 5. – Reçu 20.170 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 14 janvier 2002.

G. Lecuit.

(06105/220/155) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

**POWER HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 51.000.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Luxembourg*

*le 27 décembre 2001 à 11.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que le capital social de la société est converti de francs luxembourgeois (LUF) en euro (EUR).

Le capital social actuel est dorénavant fixé à trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros soixante-neuf cents (30.986,69 EUR).

La valeur nominale des actions existantes est supprimée.

L'article 3 des statuts de la société est modifié en conséquence et sera dorénavant rédigé comme suit:

«**Art. 3.** Le capital social est fixé à trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros soixante-neuf cents (30.986,69 EUR), divisé en 1.250 actions sans désignation de valeur nominale.»

Luxembourg, le 27 décembre 2001.

Pour POWER HOLDING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2002, vol. 563, fol. 48, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06069/768/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**ISGHL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 63.945.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Luxembourg*

*le 27 décembre 2001 à 12.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que le capital social de la société est converti de francs luxembourgeois (LUF) en euro (EUR).

Le capital social actuel est dorénavant fixé à trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros soixante-neuf cents (30.986,69 EUR).

La valeur nominale des actions existantes est supprimée.

L'article 3 des statuts de la société est modifié en conséquence et sera dorénavant rédigé comme suit:

«**Art. 3.** Le capital social est fixé à trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros soixante-neuf cents (30.986,69 EUR), divisé en 1.250 actions sans désignation de valeur nominale.»

Luxembourg, le 27 décembre 2001.

Pour ISGHL S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2002, vol. 563, fol. 48, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06070/768/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**PFIZER WARNER LAMBERT LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital: EUR 1.309.422.050.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.  
R. C. Luxembourg B 79.434.

L'associé unique, PFIZER INTERNATIONAL LUXEMBOURG S.A., a décidé en date du 14 janvier 2002:

1. D'accepter la démission de KPMG AUDIT, 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, réviseur d'entreprises, de son poste de commissaire aux comptes de la Société.

2. De donner quitus à KPMG pour l'exécution de sa mission.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour PFIZER WARNER LAMBERT LUXEMBOURG, S.à r.l.

BONN & SCHMIT & STEICHEN

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2002, vol. 563, fol. 56, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06146/275/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**COIFFURE EXCLUSIVE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4067 Esch-sur-Alzette, 15, rue du Commerce.

—  
STATUTS

L'an deux mille deux, le dix janvier.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

A comparu:

Mademoiselle Sophie Breda, coiffeuse, demeurant à L-4676 Nieder Korn, 14, rue Theis.

Laquelle comparante a requis le notaire instrumentant de dresser l'acte des statuts d'une société à responsabilité limitée unipersonnelle, qu'elle déclare constituer.

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de COIFFURE EXCLUSIVE, S.à r.l.**Art. 2.** La société a pour objet l'exploitation d'un salon de coiffure pour dames ainsi que l'achat et la vente d'articles de la branche.

Elle pourra faire toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement en tout ou en partie à son objet ou qui pourraient en faciliter la réalisation et le développement.

**Art. 3.** Le siège de la société est établi à Esch-sur-Alzette.

Il peut être transféré en tout autre lieu du Luxembourg par simple décision de l'associé ou des associés, selon le cas.

**Art. 4.** Le capital social est fixé à quinze mille cinq cent Euros ( 15.500,-), représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent cinquante-cinq Euros ( 155,-) chacune.**Art. 5.** La durée de la société est indéterminée.**Art. 6.** La société est administrée par un ou plusieurs gérants, nommés par l'unique associé ou les associés qui détermineront leurs pouvoirs et la durée de leurs fonctions. Ils sont rééligibles et révocables ad nutum et à tout moment.**Art. 7.** La société n'est pas dissoute par le décès, l'interdiction ou la faillite de l'unique ou d'un associé.**Art. 8.** Lorsque la société comporte plus d'un associé, les parts sociales sont librement cessibles entre associés, la cession entre vifs tant à titre gratuit qu'à titre onéreux à un non-associé ne pourra se faire que de l'assentiment de tous les associés.

La transmission pour cause de mort, excepté aux héritiers réservataires et au conjoint survivant, requiert l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants qui ont en toute hypothèse un droit de préemption.

**Art. 9.** Un associé sortant ainsi que les héritiers ou ayants-droits et créanciers d'un associé ne peuvent sous aucun prétexte, requérir l'apposition des scellés sur les biens et papiers de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration. Ils doivent pour l'exercice de leurs droits, se rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions des assemblées générales.**Art. 10.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le 31 décembre de chaque année.**Art. 11.** En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par le ou les gérants en exercice, à moins que l'associé unique ou l'assemblée générale des associés n'en décide autrement. Le résultat, actif de la liquidation, après apurement de l'intégralité du passif, sera transmis à l'associé unique ou sera réparti entre les propriétaires des parts sociales, au prorata du nombre de leurs parts.**Art. 12.** Pour tout ce qui n'est pas prévu aux présents statuts, il est référé aux dispositions légales.*Disposition transitoire*

Le premier exercice commence aujourd'hui et finit le 31 décembre 2002.

*Frais*

Le coût des frais, dépenses, charges et rémunérations sous quelque forme que ce soit, qui sont mis à charge de la société en raison de sa constitution s'élève approximativement à sept cent cinquante Euro ( 750,-).

*Souscription*

Le capital a été souscrit comme suit:

Mademoiselle Sophie Breda, prénommée, cent parts sociales . . . . .	100
Total: cent parts sociales . . . . .	<u>100</u>

Ces parts ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de quinze mille cinq cents Euros ( 15.500,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société.

*Assemblée générale extraordinaire*

Les statuts de la société ainsi arrêtés, la comparante, unique associée de la société se considérant comme réunie en assemblée générale, a pris les résolutions suivantes:

1.- Est nommée gérante de la société:

Mademoiselle Sophie Breda, prénommée.

2.- La société est engagée en toutes circonstances par la seule signature de la gérante.

3.- Le siège social de la société se trouve à L-4067 Esch-sur-Alzette, 15, rue du Commerce.  
 Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, en l'étude, date qu'en tête de présentes.  
 Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.  
 Signé: S. Breda, F. Kessler.  
 Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 11 janvier 2002, vol. 874, fol. 63, case 4. – Reçu 155 euros.

*Le Receveur (signé): M. Ries.*

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande, pour servir à des fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 16 janvier 2002.

F. Kessler.

(06100/219/68) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

### **OWAR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1628 Luxembourg, 71, rue des Glacis.

#### — STATUTS

L'an deux mil un, le douze décembre.

Par-devant Martre Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire de la société anonyme OWAR S.A., avec siège à Lugano (Suisse).  
 La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Jean-Marie Nicolay, licencié en droit U.C.L., demeurant professionnellement à Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire: Madame Josée Quintus-Claude, employée privée, demeurant à Pétange.

L'assemblée élit comme scrutateur: Monsieur Marc Van Hoek, expert-comptable, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Monsieur le Président expose ensuite:

Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que toutes les actions représentant l'intégralité du capital social de la société de cinquante mille francs suisses (CH 50.000,-) sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour conçu comme ci-dessous.

Ladite liste de présence portant les signatures des actionnaires ou de leurs mandataires, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

#### *Ordre du jour:*

1. Ratification du transfert du siège social à Luxembourg, avec continuation de la société avec la nationalité luxembourgeoise sous la dénomination OWAR S.A.
2. Fixation de l'exercice social de la société.
3. Suppression de la valeur nominale des actions.
4. Conversion du capital en euros.
5. Augmentation de capital pour le porter de son montant actuel au montant de EUR 35.000,- (trente-cinq mille euros) divisé en 50 actions de EUR 700,- (sept cents euros) chacune, par incorporation de résultats reportés.
6. Remplacement des 50 actions de EUR 700,- chacune par 3.500 actions de EUR 10,- chacun et attribution aux actionnaires de 70 actions nouvelles par une actions ancienne.
7. Fixation du capital autorisé au montant de EUR 350.000,- (trois cent cinquante mille euros).
8. Refonte des statuts pour les adapter à la législation luxembourgeoise.
9. Nomination des administrateurs et du commissaire aux comptes.
10. Divers

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et après en avoir délibéré, a pris les résolutions suivantes à l'unanimité des voix:

#### *Première résolution*

L'assemblée prend connaissance du procès-verbal de l'assemblée générale de la société OWAR S.A., qui s'est tenue le 1<sup>er</sup> octobre 2001 à Lugano, et qui a décidé de transférer le siège social de la société à Luxembourg. L'assemblée décide de fixer le siège social de la société à Luxembourg, la société adoptant et continuant avec la nationalité luxembourgeoise en transférant à Luxembourg l'intégralité de son actif et de son passif et l'ensemble de ses droits et obligations.

#### *Deuxième résolution*

Le premier exercice sous la législation luxembourgeoise commence ce jour pour se terminer le 31 décembre 2001.

#### *Troisième résolution*

L'assemblée générale décide de supprimer la valeur nominale des actions et de convertir le capital de francs suisses en euros.

Le capital social est fixé à EUR 33.790,633.

*Quatrième résolution*

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social de EUR 1.209,367 pour le porter de son montant actuel EUR 33.790,633 au montant de EUR 35.000,- (trente-cinq mille euros), divisé en 50 actions de EUR 700,- (sept cents euros) chacune, par incorporation de résultats reportés.

L'assemblée décide ensuite de modifier le nombre et la valeur nominale des actions et de fixer leur nombre à 3.500 actions d'une valeur nominale de EUR 10,- chacune avec attribution aux actionnaires de 70 actions nouvelles pour une action ancienne de sorte que le capital est actuellement souscrit comme suit:

GRETEL S.A., avec siège à Luxembourg . . . . .	3.430 actions
TRUMACO INTERNATIONAL Inc, avec siège à Panama . . . . .	70 actions

Le réviseur d'entreprise FIDUCIAIRE EVERARD & KLEIN, S.à r.l., concernant le transfert de la société suisse vers le Luxembourg ainsi que la prédite augmentation de capital, arrive aux conclusions suivantes:

. . . la valeur effective des actifs et dettes qui font l'objet du transfert de la Suisse vers le Luxembourg correspond au moins à la valeur du capital social de CHF 50.000,-, représenté par 50 actions CHF 1.000,-.

*Cinquième résolution*

L'assemblée générale décide de donner le caractère de SOPARFI luxembourgeoise à la société et de fixer le capital autorisé à EUR 350.000,- (trois cent cinquante mille euros), représenté par trente-cinq mille (35.000) actions de EUR 10,- (dix euros) chacune.

*Sixième résolution*

Suite au transfert du siège et en vue d'adapter les statuts de la société OWAR S.A., constituée le 9 février 1971, aux dispositions de la loi luxembourgeoise, l'assemblée générale décide la refonte des prédicts statuts pour leur donner la teneur suivante:

**Dénomination - Siège - Durée - Objet**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Entre les personnes ci-avant désignées et toutes celles qui deviendront dans la suite propriétaires des actions ci-après créées, il est formé une société anonyme sous la dénomination de OWAR S.A.

**Art. 2.** Le siège social est établi à Luxembourg-Ville. Sans préjudice des règles de droit commun en matière de résiliation de contrat au cas où le siège social de la société est établi par contrat avec des tiers, le siège social pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration à tout autre endroit de la commune du siège social, le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du pays par décision de l'assemblée. Le conseil d'administration aura le droit d'instituer des bureaux, centres administratifs, agences et succursales partout, selon qu'il appartiendra, aussi bien dans le Grand-Duché qu'à l'étranger.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication de ce siège avec l'étranger, se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'au moment où les circonstances seront redevenues complètement normales.

Un tel transfert ne changera rien à la nationalité de la société, qui restera luxembourgeoise. La décision relative au transfert provisoire du siège social sera portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société, qui, suivant les circonstances, est le mieux placé pour y procéder.

**Art. 3.** La société est constituée pour une durée indéterminée.

**Art. 4.** La société a pour objet tant à Luxembourg qu'à l'étranger, toutes opérations quelconques, industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à la création, la gestion et le financement, sous quelque forme que ce soit, de toutes entreprises et sociétés ayant pour objet toute activité, sous quelque forme que ce soit, ainsi que la gestion et la mise en valeur, à titre permanent ou temporaire, du portefeuille créé à cet effet, dans la mesure où la société sera considérée selon les dispositions applicables comme «Société de Participation Financières».

La société peut s'intéresser par toutes voies dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet, analogue ou connexe, ou qui sont de nature à favoriser le développement de son entreprise ou à le lui faciliter.

**Capital - Actions**

**Art. 5.** Le capital autorisé de la société tel que défini plus amplement à l'alinéa 3 ci-après, est fixé à EUR 350.000,- (trois cent cinquante mille euros), représenté par 35.000 actions, chacune d'une valeur nominale de EUR 10,- (dix euros).

Le capital souscrit de la société est fixé à EUR 35.000,- (trente-cinq mille euros), représenté par 3.500 (trois mille cinq cents) actions d'une valeur nominale de EUR 10,- (dix euros) chacune, entièrement libérées.

Le conseil d'administration est, pendant une période de cinq ans, à partir de la publication du présent acte au *Mémorial, Recueil Spécial*, autorisé à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé. Ces augmentations du capital peuvent être souscrites et émises sous forme d'actions avec ou sans prime d'émission ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration. Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir le paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital. Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation de capital souscrit, il fera adapter le présent article à la modification intervenue en même temps.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La société peut, dans la mesure où, et aux conditions auxquelles la loi le permet, racheter ses propres actions.

**Art. 6.** Les actions de la société sont nominatives ou au porteur, ou en partie dans l'une ou l'autre forme, au choix des actionnaires, sauf dispositions de la loi.

Il est tenu au siège social un registre des actions nominatives, dont tout actionnaire pourra prendre connaissance, et qui contiendra les indications prévues à l'article trente-neuf de la loi concernant les sociétés commerciales.

La propriété des actions nominatives s'établit par une inscription sur ledit registre.

Des certificats constatant ces inscriptions seront délivrés d'un registre à souches et signés par le président du conseil d'administration et un autre administrateur.

La société pourra émettre les certificats représentatifs d'actions au porteur. Ces certificats seront signés par le président du conseil d'administration et par un autre administrateur.

**Art. 7.** La société ne reconnaît qu'un propriétaire par action. S'il y a plusieurs propriétaires par action, la société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire. Il en sera de même dans le cas d'un conflit opposant l'usufruitier et le nu-propriétaire, ou un débiteur et un créancier gagiste.

**Art. 8.** Le conseil d'administration peut, sur décision de l'assemblée générale des actionnaires, autoriser l'émission d'emprunts obligataires convertibles ou non sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payable en quelque monnaie que ce soit.

Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêts, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société. Les obligations doivent être signées par deux administrateurs; ces deux signatures peuvent être soit manuscrites, soit imprimées, soit apposées au moyen d'une griffe.

#### **Administration - Surveillance**

**Art. 9.** La société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale, pour un terme ne pouvant dépasser six années et en tout temps, révocables par elle.

Les administrateurs sortants peuvent être réélus.

Le conseil d'administration élit parmi ses membres un président et s'il en décide ainsi, un ou plusieurs vice-présidents du conseil d'administration. Le premier président sera désigné par l'assemblée générale. En cas d'absence du président, les réunions du conseil d'administration sont présidées par un administrateur présent désigné à cet effet.

**Art. 10.** Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président du conseil ou de deux de ses membres.

Les administrateurs seront convoqués séparément à chaque réunion du conseil d'administration. Sauf le cas d'urgence qui doit être spécifié dans la convocation, celle-ci sera notifiée au moins quinze jours avant la date fixée pour la réunion.

Le conseil se réunit valablement sans convocation préalable au cas où tous les administrateurs sont présents ou valablement représentés.

Les réunions du conseil d'administration se tiennent au lieu et à la date indiqués dans la convocation.

Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou valablement représentée.

Tout administrateur empêché peut donner par écrit délégation à un autre membre du conseil pour le représenter et pour voter en son lieu et place.

Les résolutions du conseil seront prises à la majorité absolue des votants. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion sera prépondérante.

Les résolutions signées par tous les administrateurs seront aussi valables et efficaces que si elles avaient été prises lors d'un conseil dûment convoqué et tenu. De telles signatures peuvent apparaître sur un document unique ou sur des copies multiples d'une résolution identique et peuvent être révélées par lettres, télégrammes ou télex.

Un administrateur, ayant des intérêts opposés à ceux de la société dans une affaire soumise à l'approbation du conseil, sera obligé d'en informer le conseil et de se faire donner acte de cette déclaration dans le procès-verbal de la réunion. Il ne peut pas prendre part aux délibérations afférentes du conseil.

Lors de la prochaine assemblée générale des actionnaires, avant de procéder au vote de toute autre question, les actionnaires seront informés des matières où un administrateur a un intérêt personnel opposé à celui de la société.

Au cas où un membre du conseil d'administration a dû s'abstenir pour intérêt opposé, les résolutions prises à la majorité des autres membres du conseil présents ou représentés à la réunion et qui votent, seront tenues pour valables.

**Art. 11.** Les décisions du conseil d'administration seront constatées par des procès-verbaux, qui seront insérés dans un registre spécial et signés par un administrateur au moins.

Les copies ou extraits de ces minutes doivent être signés par le président du conseil d'administration ou par deux administrateurs.

**Art. 12.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous actes de disposition et d'administration dans l'intérêt de la société.

Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la loi du 10.8.1915, telle que modifiée, ou par les statuts de la société à l'assemblée générale, seront de la compétence du conseil d'administration.

**Art. 13.** Le conseil d'administration peut déléguer des pouvoirs à un ou plusieurs de ses membres. Il peut désigner des mandataires ayant des pouvoirs définis et les révoquer en tout temps. Il peut également, de l'assentiment préalable



de l'assemblée générale des actionnaires, déléguer la gestion journalière de la société à un de ses membres, qui portera le titre d'administrateur-délégué.

**Art. 14.** Le conseil d'administration pourra instituer un comité exécutif, composé de membres du conseil d'administration et fixer le nombre de ses membres. Le comité exécutif pourra avoir tels pouvoirs et autorité d'agir au nom du conseil d'administration que ce dernier aura déterminé par résolution préalable. A moins que le conseil d'administration n'en dispose autrement, le comité exécutif établira sa propre procédure pour la convocation et la tenue de ses réunions. Le conseil d'administration fixera, s'il y a lieu, la rémunération des membres du comité exécutif.

**Art. 15.** Le conseil d'administration représente la société en justice, soit en demandant soit en défendant. Les exploits pour ou contre la société valablement faits au nom de la société seule.

**Art. 16.** Tous documents et toutes nominations de mandataires engageront valablement la société s'ils sont signés au nom de la société par deux administrateurs ou par un mandataire dûment autorisé par le conseil d'administration.

**Art. 17.** La surveillance des opérations de la société sera confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre, leurs émoluments et la durée de leurs mandats, laquelle ne pourra pas dépasser six ans.

Tout commissaire sortant est rééligible.

### Assemblées

**Art. 18.** L'assemblée générale annuelle pourra par simple décision allouer aux administrateurs une rémunération appropriée pour l'accomplissement de leurs fonctions.

**Art. 19.** L'assemblée générale légalement constituée représente l'ensemble des actionnaires. Ses décisions engagent les actionnaires absents, opposés ou qui se sont abstenus au vote.

**Art. 20.** Pour être admis aux assemblées générales, tout actionnaire doit déposer ses titres au porteur ou ses certificats nominatifs au siège social ou aux établissements désignés dans les avis de convocation cinq jours avant la date fixée pour l'assemblée.

Cette formalité n'est pas requise pour les titres affectés au cautionnement des administrateurs et commissaires.

**Art. 21.** L'assemblée générale annuelle se tiendra au siège social, le premier lundi du mois de mai de chaque année, à 10.00 heures, et pour la première fois en deux mil deux.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée sera reportée au premier jour ouvrable suivant à la même heure. Les assemblées générales se tiendront à Luxembourg, au lieu indiqué dans la convocation ou dans la municipalité où se trouve le siège social, si celui-ci a été transféré dans une autre localité, ou dans tout autre lieu de la commune convenu par le conseil d'administration.

**Art. 22.** L'assemblée générale entendra le rapport du conseil d'administration et du commissaire, votera sur l'approbation des rapports et des comptes et sur la distribution des profits, procédera aux nominations requises par les statuts, donnera décharge aux administrateurs et aux commissaires et traitera des autres questions qui pourront lui être dévolues.

Toute action donne droit à une voix.

Tout actionnaire pourra voter en personne ou par mandataire, qui ne sera pas nécessairement actionnaire.

Tout actionnaire aura le droit de demander un vote au scrutin secret.

**Art. 23.** L'assemblée générale délibérant aux conditions de quorum et de majorité prévue par la loi peut modifier les statuts dans toutes leurs dispositions sous réserve des limites prévues par la loi.

**Art. 24.** Le conseil d'administration sera responsable de la convocation des assemblées ordinaires et extraordinaires. Il sera obligé de convoquer une assemblée générale chaque fois qu'un groupe d'actionnaires représentant au moins un cinquième du capital souscrit, le demandera par écrit, en indiquant l'ordre du jour.

Tout avis contenant convocation à l'assemblée générale doit contenir l'ordre du jour de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration peut déterminer la forme des mandats à employer et exiger qu'ils soient déposés dans le délai et au lieu qu'il indiquera.

**Art. 25.** Le président du conseil d'administration, ou en son absence, l'administrateur qui le remplace, préside les assemblées générales.

L'assemblée choisira parmi les assistants deux scrutateurs.

**Art. 26.** Les procès-verbaux de l'assemblée générale seront signés par les membres du bureau et par tout actionnaire qui le demande.

Toutefois, au cas où les délibérations de l'assemblée doivent être conformes, les copies et les extraits qui en seront délivrés pour être produits en justice ou ailleurs, doivent être signés par le président du conseil d'administration ou par un autre administrateur.

### Année sociale - Bilan - Répartition des bénéfices

**Art. 27.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

**Art. 28.** Chaque année au 31 décembre, le conseil d'administration établit les comptes annuels dans les formes requises par la loi.

A la même époque, les comptes seront clos et le conseil d'administration préparera un compte des profits et pertes de l'année sociale écoulée. Au plus tard un mois avant l'assemblée générale annuelle, l'administration soumettra le bilan

de la société et le compte des pertes et profits en même temps que son rapport, ainsi que tous autres documents qui pourront être requis par la loi, au commissaire qui sur ce, établira son rapport.

Une quinzaine avant l'assemblée générale annuelle, le bilan, le compte des profits et pertes, le rapport du conseil d'administration, le rapport du commissaire ainsi que tous autres documents qui pourront être requis par la loi, seront déposés au siège social de la société, où les actionnaires pourront en prendre connaissance durant les heures de bureau normales.

**Art. 29.** L'excédent créditeur du compte des profits et pertes, après déduction des frais généraux, charges sociales, amortissements et provisions pour engagements passés ou futurs, déterminé par le conseil d'administration, constituera le bénéfice net de la société.

Chaque année, cinq pour cent du bénéfice net seront affectés à la réserve légale. Cette affectation cessera d'être obligatoire lorsque la réserve légale aura atteint un dixième du capital souscrit.

Le solde restant du bénéfice net restera à la disposition de l'assemblée générale.

Les dividendes, s'il y a lieu à leur distribution, seront distribués à l'époque et au lieu fixés par le conseil d'administration endéans les limites fixées par l'assemblée générale.

Avec les approbations prévues par la loi et en respectant les autres prescriptions légales, des dividendes intérimaires peuvent être payés par le conseil d'administration.

L'assemblée générale peut décider d'affecter des profits et des réserves distribuables au remboursement du capital sans réduire le capital social.

#### **Dissolution - Liquidation**

**Art. 30.** La société pourra être dissoute à tout moment par décision d'une assemblée générale statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

**Art. 31.** Lors de la dissolution de la société, l'assemblée générale règle le mode de liquidation et nomme un ou plusieurs liquidateurs et détermine leurs pouvoirs.

Sur l'actif net, provenant de la liquidation après apurement du passif, il sera prélevé la somme nécessaire pour rembourser le montant libéré des actions, quant au solde, il sera réparti également entre toutes les actions.

#### **Disposition générale**

**Art. 32.** Pour tous les points non réglés aux présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent à la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures.

#### *Déclaration - Evaluation - Frais*

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié les conditions prévues par l'article vingt-six de la loi du 20 août 1915, telle que modifiée ultérieurement et en constate expressément l'accomplissement.

#### *Souscription*

Les statuts de la société ayant ainsi été établis, les comparants déclarent souscrire aux trois mille cinq cents (3.500) actions représentant l'intégralité du capital social, comme suit:

1) La société GRETEL S.A., avec siège social à L-1631 Luxembourg	3.430 actions
2) La société TRUMACO INTERNATIONAL INC, ayant son siège social à Avenida Samuel Lewis y Calle 56, Panama	70 actions
Total:	3.500 actions

#### *Septième résolution*

Sont nommés administrateurs:

Monsieur Marc Van Hoek, expert-comptable, domicilié professionnellement 71, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg;  
Monsieur Jean-Marie Nicolay, licencié en droit, domicilié professionnellement 71, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg;  
Madame Laurence Braun, employée, demeurant à B-6700 Arlon, 172, rue du bois.

Est nommée commissaire aux comptes:

La société à responsabilité limitée LUXFIDUCIA, S.à r.l., avec siège à Luxembourg.  
Le siège social est établi à L-1628 Luxembourg, 71, rue des Glacis.

#### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte, sont estimés à cent mille francs.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, Monsieur le Président lève la séance.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus de Nous, Notaire, par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé avec le notaire la présente minute.

Signé: J.-M. Nicolay, M. Van Hoek, J. Quintus-Claude, G. d'Huart.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 17 décembre 2001, vol. 874, fol. 26, case 5. – Reçu 14.119 francs.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 24 décembre 2001.

G. d'Huart.

(06101/207/291) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

**PORTE DE PETANGE S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-4940 Bascharage, 119, route de Luxembourg.

—  
STATUTS

L'an deux mil un, le dix-sept décembre  
Par-devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange.

Ont comparu:

- 1) PDP HOLDING S.A., avec siège à L-4735 Pétange, 81 rue J.B. Gillardin, ici représentée par son administrateur-délégué Monsieur Pascal Wagner demeurant 31, rue de l'Ecole à L-3317 Bergem;
- 2) Monsieur Oliboni Renato, employé privé, demeurant 46, rue de la Forêt à L-3317 Bergem;
- 3) Monsieur Hoffmann Claude, indépendant, demeurant 5A, rue de la Montagne à L-7460 Prettingen.

Lesquels comparants ont arrêté, ainsi qu'il suit, les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société anonyme sous la dénomination de PORTE DE PETANGE S.A.

Cette société aura son siège à Bascharage. Il pourra être transféré dans toute autre localité au Grand-Duché de Luxembourg, par simple décision du Conseil d'Administration. La durée est illimitée.

**Art. 2.** La société a pour objet la promotion immobilière, la vente, la gestion et la mise en valeur d'immeubles au Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger ainsi que la prise de participations financières dans toutes sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion et la mise en valeur de son portefeuille. Elle peut accomplir toutes opérations généralement quelconques commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptible de le favoriser.

**Art. 3.** Le capital social est fixé à trente et un mille soixante-deux (31.062,-) EUR, divisé en mille deux actions de trente et un (31,-) EUR chacune.

*Souscription du capital*

Le capital social a été souscrit comme suit:

1) PDP HOLDING S.A. ....	502 actions
2) Oliboni Renato	250 actions
3) Hoffmann Claude	250 actions
Total: mille actions	1.002 actions

Toutes les actions ont été libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de trente et un mille soixante-deux (31.062,-) EUR, se trouve dès à présent à la disposition de la nouvelle société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Toutes les actions sont au porteur, sauf dispositions contraires de la loi.

**Art. 4.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans.

Les administrateurs sont rééligibles.

**Art. 5.** Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social, à l'exception de ceux que la loi ou les statuts réservent à l'assemblée générale.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer et statuer valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex et télécopie, étant admis. Ses décisions sont prises à la majorité des voix.

**Art. 6.** L'assemblée générale et/ou le Conseil d'Administration peut déléguer ses pouvoirs à un administrateur, directeur, gérant ou autre agent.

La société se trouve engagée par la signature conjointe de deux administrateurs.

**Art. 7.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires; ils sont nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans. Ils sont rééligibles.

**Art. 8.** Le Conseil d'Administration pourra procéder à des versements d'acomptes sur dividendes avec l'approbation du ou des commissaires aux comptes.

**Art. 9.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et finit le 31 décembre. Par dérogation, le premier exercice commencera aujourd'hui même pour finir le 31 décembre 2001.

**Art. 10.** L'assemblée des actionnaires de la société régulièrement constitué représente tous les actionnaires de la société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation ou de la distribution du bénéfice net.

Tout actionnaire a le droit de prendre part aux délibérations de l'assemblée, en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

**Art. 11.** L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunit de plein droit au siège social ou à tout autre endroit à Luxembourg indiqué dans l'avis de convocation, le premier lundi du mois de mai à 10.00 heures et pour la première fois en 2002.

**Art. 12.** La loi du dix août mil neuf cent quinze et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Le notaire rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

*Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de deux mille trois cents (2.300,-) EUR.

*Assemblée générale extraordinaire*

Et à l'instant les comparants, ès qualité qu'ils agissent, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ont à l'unanimité des voix, pris les résolutions suivantes:

1. - Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un;
2. - Sont nommés administrateurs:
  - a) Monsieur Oliboni Renato, employé privé, demeurant 46, rue de la Forêt, L-3317 Bergem;
  - b) Monsieur Hoffmann Claude, indépendant, demeurant 5A, rue de la Montagne, L-7460 Prettingen;
  - c) Monsieur Melis Carlo, employé privé, demeurant 133, rue de Rodange, B-6791 Athus.

La signature conjointe des administrateurs Monsieur Oliboni Renato et Monsieur Hoffmann Claude est actuellement obligatoire.

3. - Est appelé aux fonctions de commissaire:  
BUREAU COMPTABLE PASCAL WAGNER S.A.  
L-4735 Pétange, 81, rue J.B. Gillardin.

4. - Le siège social de la société est fixé à L-4940 Bascharage, 119, route de Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Pétange, en l'étude du notaire instrumentaire.

Après lecture faite et interprétation donnée au comparant, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: P. Wagner, R. Oliboni, C. Hoffmann, C. Melis, G. d'Huart.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 19 décembre 2001, vol. 874, fol. 31, case 10. – Reçu 12.530 francs.

*Le Receveur ff. (signé): M. Oehmen.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 3 janvier 2002.

G. d'Huart.

(06102/207/89) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

**S.C.I. RESIDENCES EHLINGER, Société Civile Immobilière.**

Siège social: L-1430 Luxembourg, 11, boulevard Pierre Dupong.

—  
STATUTS

L'an deux mille un, le vingt-huit décembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Ont comparu:

- 1.- Monsieur Ernest Ehlinger, retraité, demeurant à L-1430 Luxembourg, 11, boulevard Pierre Dupong, né à Luxembourg, le 7 avril 1930.
- 2.- Madame Marie-Anne Joséphine, dite Josée Georges, épouse Ehlinger, sans état, demeurant à L-1430 Luxembourg, 11, boulevard Pierre Dupong, née à Luxembourg, le 5 mai 1928.
- 3.- Madame Eliane Ehlinger, épouse de Monsieur Charles Lahr, sans état particulier, demeurant à L-5401 Ahn, 8, rue Aly Duhr, née à Luxembourg, le 11 août 1956.

Lesquels comparants ont déclaré constituer par les présentes une société civile particulière et d'en arrêter les statuts comme suit:

**I.- Dénomination, Objet, Siège, Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé entre les associés ci-avant une société civile particulière qui prend la dénomination de S.C.I. RESIDENCES EHLINGER.

**Art. 2.** La société a pour objet la mise en valeur et la gestion de tous les immeubles ou parts d'immeubles qu'elle possède ou pourra acquérir ou faire construire, la gestion de fortune pour son propre compte ainsi que toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement et l'exploitation et notamment se porter caution vis-à-vis des tiers.

**Art. 3.** Le siège de la société est établi à Luxembourg. Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché par décision unanime des associés.

**Art. 4.** La société est constituée pour une durée de quatre-vingt-dix-neuf ans.

La société n'est pas dissoute par le décès, l'interdiction, la déconfiture ou la faillite d'un ou de plusieurs associés et les héritiers ou ayants-droit ne pourront en aucun cas requérir l'apposition de scellés sur les biens et propres de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de gestion, sauf exception statutaire.

## II.- Apports, Capital social, Transmission des parts, Responsabilité des associés

**Art. 5.** Le capital social est fixé à six millions deux cent soixante mille Euros (EUR 6.260.000.), représenté par neuf cent quatre-vingt-quatorze (994) parts sociales de catégorie A, et six (6) parts sociales de catégorie B, ayant toutes une valeur nominale de six mille deux cent soixante Euros (EUR 6.260,-).

Les parts sociales de catégorie A et les parts sociales de catégorie B possèdent un droit de vote. Les parts sociales de catégorie B ne possèdent pas de droit aux dividendes.

**Art. 6.** Toute cession de parts, sans préjudice de formalités supplémentaires prévues aux présents statuts, s'opérera par acte authentique ou sous seing privé suivant les dispositions de l'article 1690 du Code civil.

**Art. 7.** Les cessions de parts requièrent l'accord unanime de toutes les parts sociales.

Tout associé désirant céder tout ou parties de ses parts à un tiers ou tout autre associé ou consentir à des tiers ou autres associés un usufruit sur une ou plusieurs de ses parts, doit en informer par lettre recommandée le gérant, qui, à cet effet, dans un délai d'un mois, convoquera une assemblée générale extraordinaire ayant pour ordre du jour l'agrément du cessionnaire ou du bénéficiaire de l'usufruit.

Les parts ne peuvent être données en gage ou être utilisées pour une quelconque autre garantie qu'avec l'accord unanime des associés.

Lorsque l'assemblée générale extraordinaire refuse d'agréer le cessionnaire, la société est en droit de racheter les parts, visées à l'alinéa précédent, pour son propre compte ou pour compte de personnes à désigner par elle.

Le non-exercice du droit de rachat par la société ouvre un droit de préemption sur les parts au profit de tous les coassociés du cédant au prorata de leurs parts dans la société.

Sauf accord du cédant le droit de rachat et le droit de préemption doivent être exercés sur la totalité des parts faisant l'objet dudit droit.

Le rachat effectué par la société sans désignation de tiers cessionnaires comporte l'obligation de procéder concomitamment à l'annulation de ces parts et à la réduction correspondante de son capital.

Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un associé font naître le droit de rachat au profit de la société et subsidiairement le droit de préemption au profit des coassociés du défunt, de l'interdit, du failli ou de l'associé en déconfiture conformément aux stipulations des quatre alinéas précédents.

**Art. 8.** Le prix des parts cédées conformément aux articles six, sept et huit est égal à leur valeur intrinsèque, telle qu'elle sera déterminée par trois arbitres à nommer d'un commun accord. Le prix sera payable suivant les modalités à fixer par les associés.

**Art. 9.** Le cessionnaire sera tenu par toutes les dispositions statutaires sous seing privé prises antérieurement à la date de cession par les associés.

**Art. 10.** Chaque part donne droit dans la propriété de l'actif social et dans la répartition des bénéfices à une fraction proportionnelle au nombre des parts existantes.

## III.- Gérance, Année sociale, Assemblées

**Art. 11.** La société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés à la majorité simple des voix.

**Art. 12.** Le gérant a les pouvoirs de disposition les plus étendus pour gérer la société et l'engager en toutes circonstances. Il a tous les pouvoirs non réservés expressément par les statuts à l'assemblée générale. Il a donc le droit notamment d'acheter ou de vendre des immeubles et de les grever de droits réels.

**Art. 13.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année, à l'exception de la première année sociale, qui commence aujourd'hui et finit le trente et un décembre deux mille un.

Le gérant établira chaque année un bilan et un compte de profits et pertes au trente et un décembre.

**Art. 14.** Les assemblées des associés sont convoquées par le gérant, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige, moyennant lettre recommandée à la poste avec un préavis de deux semaines au moins et l'indication de l'ordre du jour dans les convocations. L'assemblée doit également être convoquée par le gérant dans la quinzaine de la réception de la demande et dans les mêmes formes que ci-dessus, lorsqu'un ou plusieurs associés possédant au moins cinq pour cent du capital social en font la demande par lettre recommandée en indiquant l'ordre du jour de l'assemblée.

**Art. 15.** Les associés se réunissent chaque année en assemblée endéans les six mois de la clôture de l'exercice social.

**Art. 16.** Tous les associés ont le droit d'assister aux assemblées générales et chacun d'eux peut s'y faire représenter par un autre associé ou par un tiers.

Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède et représente de parts sans limitation, sans préjudice de l'article vingt des statuts.

Lorsqu'une part est en indivision ou grevée d'un usufruit, les indivisaires ou le nu-propiétaire et l'usufruitier doivent désigner une seule personne pour se faire représenter à l'égard de la société pour voter aux assemblées.

Au cas où une part vient à être grevée d'un usufruit successoral, la société a le droit de racheter à tout moment cette part, nonobstant les dispositions de l'article sept des statuts.

**Art. 17.** Lorsque l'assemblée est appelée à délibérer dans des cas autres que ceux prévus à l'article vingt et un ci-après, elle doit être composée d'associés représentant la moitié au moins de toutes les parts. Si cette condition n'est pas remplie, l'assemblée générale est convoquée à nouveau endéans un mois et elle délibère valablement quel que soit le nombre des parts représentées, mais seulement sur les points à l'ordre du jour de la première réunion.

Les délibérations sont prises à la majorité des voix des associés présents ou représentés.

**Art. 18.** L'assemblée générale ordinaire arrête les comptes annuels, entend le rapport du gérant sur les affaires sociales, nomme et révoque le gérant, accorde ou refuse la décharge au gérant, délibère sur toutes propositions portées à l'ordre du jour, qui ne sont pas de la compétence de l'assemblée générale extraordinaire.

**Art. 19.** L'assemblée générale extraordinaire est celle qui peut apporter toutes modifications aux statuts, quelle qu'en soit la nature et l'importance et se prononcer sur les cessions de parts conformément à l'article sept des statuts. L'assemblée extraordinaire ne peut délibérer valablement que si les associés, possédant les 80% des parts sociales, sont présents ou représentés, les délibérations étant prises à la majorité des deux tiers des voix des associés présents ou représentés, sans préjudice de l'article sept.

Lorsque l'assemblée générale se prononce sur l'agrément d'un cessionnaire de parts, les parts du cédant sont prises en considération pour la détermination du quorum et le cédant a droit de vote.

L'assemblée générale extraordinaire vote à la majorité simple pour toute autorisation d'acquisition et de vente d'immeubles ou de participations ainsi que des emprunts avec constitution de garanties réelles.

#### IV.- Dissolution, Liquidation

**Art. 20.** En cas de dissolution de la société, l'assemblée générale règle le mode de liquidation et nomme un ou plusieurs liquidateurs dont elle détermine les pouvoirs.

Les liquidateurs peuvent, en vertu d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire, faire apport à une autre société, civile ou commerciale, de la totalité ou d'une partie des biens, droits et obligations de la société dissoute.

L'assemblée générale, régulièrement constituée, conserve pendant la liquidation, les mêmes attributions que durant le cours de la société. Elle a notamment le pouvoir d'approuver les comptes de la liquidation et de donner quitus au liquidateur.

Le produit net de la liquidation, après le règlement des engagements sociaux, est réparti entre les associés proportionnellement au nombre des parts possédées par chacun d'eux.

#### V.- Disposition générale

**Art. 21.** Les articles 1832 à 1872 du Code civil trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts et par les conventions sous seing privé entre associés.

##### *Souscription*

Les statuts de la société ayant été ainsi établis, les comparants ès qualités qu'ils agissent, déclarent souscrire aux parts comme suit:

- Monsieur Ernest Ehlinger, prénommé quatre-cent quatre-vingt-dix-sept parts A et deux parts B . . . . .	499
- Madame Marie-Anne Joséphine Georges, épouse Ehlinger, prénommée, quatre-cent quatre-vingt-dix-sept parts A et deux parts B parts . . . . .	499
- Madame Eliane Ehlinger, prénommée deux parts B . . . . .	2
Total: mille parts . . . . .	1.000

Ces parts ont été libérées à concurrence de cent pour cent (100%) par des apports en nature pour les parts de Monsieur et Madame Ernest Ehlinger, l'ensemble évalué à EUR 6.248.480,- (six millions deux cent quarante-huit mille quatre cent quatre-vingt euros) et par des apports en espèces d'un montant de EUR 12.520,- (douze mille cinq cent vingt euros) pour les parts de Madame Eliane Lahr, ce que les associés reconnaissent mutuellement.

L'apport des époux Ernest Ehlinger s'effectue de la manière suivante:

##### *Désignation*

I) Une maison de commerce et d'habitation sise à Luxembourg, boulevard Pierre Dupong, inscrit au cadastre comme suit:

Ville de Luxembourg, ancienne commune de Hollerich, Section E de Merl-Sud  
Numéro 951/4648, «boulevard Pierre Dupong», maison, place, contenant 6 ares 82 centiares.

II) Une maison de commerce et d'habitation sise à Luxembourg, rue Glesener, inscrite au cadastre comme suit:

Ville de Luxembourg, ancienne commune de Hollerich, Section A de Hollerich  
Numéro 371/6895, «rue Glesener», maison, place, contenant 2 ares 5 centiares.

III) Une maison de commerce et d'habitation sise à Luxembourg, 79-83, rue de Bonnevoie, inscrit au cadastre comme suit:

Ville de Luxembourg, ancienne commune de Hollerich, Section B de Bonnevoie  
Numéro 636/9734, «rue de Bonnevoie», maison place, contenant 10 ares 45 centiares.

IV) Une maison de rapport et de rangée sise à Luxembourg, 11, rue Fernand d'Huart, inscrit au cadastre comme suit:

Ville de Luxembourg, ancienne commune de Hollerich, Section B de Bonnevoie  
Numéro 158/7652, «rue Ferdinand d'Huart», maison place, contenant 1 are 96 centiares.

V) Un terrain sis à Leudelange, inscrit au cadastre comme suit:

Commune de Leudelange, Section A de Leudelange  
Numéro 53/6184, «rue de la Gare», labour, contenant 7 hectares 12 ares 34 centiares et  
Numéro 49/5574, «Weierwies», labour, contenant 3 hectares 50 ares.

VI) Une ferme avec terrain sis à Benzrath/Mersch, inscrite au cadastre comme suit:

Commune de Mersch, Section G de Mersch  
Numéro 1103/2930, «Benzrath», labour, contenant 1 hectare 5 ares 30 centiares et maison place de 10 ares et  
Numéro 1099/5009, même lieu-dit, broussailles, contenant 22 ares 25 centiares.

VII) Une maison avec dépendances sise à Stadtbredimus, 2, Judegaass, inscrite au cadastre comme suit:

Commune de Stadtbredimus, Section A de Stadtbredimus  
 Numéro 402, «Judegaass», maison, place, contenant 1 are 35 centiares et numéro 403/4018, «Dick strooss», jardin, contenant 6 ares, 80 centiares.

*Titre de propriété*

I) La maison sub I) appartient aux époux Ehlinger-Georges, prénommés, pour l'avoir acquise savoir: le terrain en vertu d'un reçu par le notaire Charles Funck alors de résidence à Junglinster, le 17 octobre 1959, transcrit au premier bureau des hypothèques à Luxembourg, le 7 décembre 1959, vol. 172, numéro 49 et la maison pour l'avoir faite ériger.

II) L'immeuble sub II) appartient à Monsieur Ernest Ehlinger, prénommé pour l'avoir acquise tant du chef de la succession de feu ses père et mère Robert Ehlinger et Marie-Thérèse Kemp décédés respectivement à Luxembourg les 11 octobre 1983 et 20 février 1975 qu'en vertu d'un acte de partage reçu par le notaire André Schwachtgen, de résidence à Luxembourg, le 17 avril 1984, transcrit au premier bureau des hypothèques à Luxembourg, le 18 mai 1984, vol. 982, numéro 156.

III) L'immeuble sub III, appartient aux époux Ehlinger-Georges pour l'avoir acquise pour partie en vertu d'un acte de vente reçu par le notaire Jean Seckler de résidence à Junglinster le 7 octobre 1991, transcrit au premier bureau des hypothèques à Luxembourg, le 5 novembre 1991, vol. 1273, numéro 11; pour partie en vertu d'un acte de vente reçu par le notaire Tom Metzler le 19 octobre 1992, transcrit au premier bureau des hypothèques à Luxembourg, le 3 novembre 1992, vol. 1316, numéro 131 et pour partie du chef de la succession de feu Madame Fernande Georges, décédée à Luxembourg, le 24 mai 1994 et plus particulièrement de son testament daté du 24 mai 1994, déposé au rang des minutes du notaire instrumentant alors de résidence à Dudelange suivant acte de dépôt du 6 octobre 1994, enregistré à Esch-sur-Alzette le 13 octobre 1994, vol. 813, fol. 2, case 11.

IV) L'immeuble sub IV), appartient à Madame Josée Georges, prénommée pour l'avoir acquis tant du chef de la succession de feu Madame Fernande Georges, décédée à Luxembourg, le 24 mai 1994 que d'un acte de partage reçu par le notaire instrumentant alors de résidence à Dudelange, le 2 décembre 1994, transcrit au premier bureau des hypothèques à Luxembourg, le 20 décembre suivant, vol. 1404, numéro 4.

V) Les terrains prédécrits sub V ont été acquis savoir:

le numéro 49/5574 par Monsieur Ernest Ehlinger, prénommé, en vertu du dit acte de partage reçu par ledit notaire Schwachtgen, le 17 avril 1984.

le numéro 53/6184, appartient aux époux Ehlinger-Georges, prénommés: pour partie en vertu d'un acte de vente reçu par le notaire Charles Funck alors de résidence à Luxembourg, le 9 janvier 1993, transcrit au deuxième bureau des hypothèques à Luxembourg, le 8 février 1973, vol. 329, numéro 147;

pour partie en vertu d'un acte reçu par ledit notaire Funck le 16 février 1973, transcrit au deuxième bureau des hypothèques à Luxembourg, le 26 mars 1973, vol. 333, numéro 107 et pour partie en vertu d'un acte reçu par ledit notaire Funck, le 7 mai 1973, transcrit au deuxième bureau des hypothèques à Luxembourg, le 6 juin 1973, vol. 338, numéro 2.

VI) Les immeubles sub VI ont été acquis par les époux Ehlinger-Georges, prénommés en vertu d'un acte de vente reçu par ledit notaire Funck, alors de résidence à Junglinster, le 6 mai 1961, transcrit au premier bureau des hypothèques à Luxembourg, le 21 juin 1961, vol. 220, numéro 129.

VII) Monsieur et Madame Ernest Ehlinger ont acquis l'immeuble sub VII) aux termes d'un acte reçu par Maître Maurice Weirich, alors notaire de résidence à Bettembourg, en date du 17 octobre 1972, transcrit au bureau des Hypothèques de Luxembourg, le 15 novembre 1972, vol. 563, numéro 70.

*Evaluation*

Les parties ont évalué les frais incombant à la société du chef de sa constitution à environ un million deux cent quatre-vingt mille francs luxembourgeois.

Les comparants entendent bénéficier du taux réduit prévu aux articles 6 et 7 de la loi du 29 décembre 1971, la comparante sub 3 étant la fille des comparants sub 1 et 2.

*Réunion en Assemblée générale*

Et à l'instant, les comparants, ès qualités qu'ils agissent, se sont réunis en assemblée générale et, à l'unanimité des voix, ils ont pris les résolutions suivantes:

1.- Est nommée gérante pour une durée indéterminée:

Madame Eliane Lahr, demeurant à L-5401 Ahn, 8, rue Aly Duhr.

2.- Le siège de la société est établi à L-1430 Luxembourg, 11, boulevard Pierre Dupong.

*Certification de l'Etat civil*

Le notaire déclare certifier l'état civil des comparants conformément aux dispositions de la loi du 26 juin 1953 d'après des extraits des registres afférents de l'état civil.

Dont acte, fait et passé date qu'en tête des présentes à Luxembourg.

Et après lecture et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ceux-ci ont signé avec Nous, le présent acte.

Signé: E. Ehlinger, J. Georges, E. Ehlinger, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2002, vol. 12CS, fol. 18, case 6. – Reçu 31.305 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 janvier 2002.

J. Elvinger.

(06104/211/214) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

**INTER GLOBAL FUND CONSEIL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 22, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 45.004.

*Extrait du registre des procès-verbaux*

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 25 octobre 2000 a approuvé le bilan et le compte de profits et pertes au 30 juin 2000.

L'Assemblée Générale a décidé de répartir le résultat de l'exercice arrêté au 30 juin 2000 de la façon suivante:

	LUF
Résultat 2000 .....	1.444.453,-
Résultats reportés au 30 juin 2000 .....	176.692,-
Résultats à affecter .....	1.621.145,-
Dotations à la réserve légale .....	- 81.057,-
Bénéfice distribuable .....	1.540.088,-
Dividendes .....	- 1.410.000,-
Résultats à reporter .....	130.088,-

L'Assemblée a donné décharge de leur gestion aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.

L'Assemblée Générale a décidé de renouveler le mandat de:

- Monsieur François-Xavier Chevallier;
- Monsieur Gérard Doumenc;
- Monsieur Jean-Marc de Volder;
- DGC PARTICIPATIONS, représentée par Monsieur Philippe Gaston

pour un terme d'un an venant à échéance lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de 2001.

L'Assemblée Générale a reconduit le mandat de KPMG AUDIT en sa qualité de Commissaire aux Comptes de la Société pour un terme d'un an devant expirer à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de 2001.

Pour extrait conforme

Pour INTER GLOBAL FUND CONSEIL S.A.

BNP PARIBAS FUND ADMINISTRATION S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2002, vol. 563, fol. 54, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06153/009/34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

**INTER GLOBAL FUND CONSEIL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 22, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 45.004.

Le bilan au 30 juin 2000, enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2002, vol. 563, fol. 54, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(06164/009/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.